



Investir dans les populations rurales

Haiti

Programme d'innovation technologique dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroforesterie

Rapport de supervision

Date du document: 09/02/2024
Identifiant du projet 2000001782
Numéro du rapport: 6692-HT

Amérique latine et Caraïbes
Département de la gestion des programmes

Sigles et acronymes

Sigles et acronymes

AVSI	Association des volontaires pour le service international
BAC	Bureau agricole communal
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CEP	Champs-école paysan
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
DAO	Dossier d'appel d'offre
DDA	Direction départementale agricole
DPA	Document de Politique Agricole
DI	Direction de l'Innovation
DRF	Demande de Remboursement Financière
DRFS	Direction des Ressources Forestières et des Sols
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
GAFSP	Global agriculture and food security program
GH	Gouvernement d'Haïti
HTG	Gourde haïtienne
IFPRI	Institut International de Recherche sur les Politiques
INDC	Contribution Nationale Déterminée d'Haïti
MARNDR	Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MRPM	Matrice des risque de la passation de marché
NAIP	Contribution Nationale Déterminée d'Haïti d'investissement agricole
ONG	Organisation non gouvernementale
OPS	Opérateur prestataire de services
PESEC	Procédures d'évaluation sociale environnemental et climatique
PITAG	Programme d'Innovation Technologique en Agriculture et agroforesterie
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
PTBA	Plan de travail et de budget annuel
SIGI	Système intégré de gestion des informations
SIST	Système d'Information Scientifique et Technique
PSNSSANH	Stratégie Nationale de Nutrition, de Souveraineté et de Sécurité Alimentaire d'Haïti
UEP	Unité Exécution Programme
UPMP	Unité de passation des marchés publics

A. Aperçu du projet

Région:	Amérique latine et Caraïbes	Niveau de risque du projet:	Pas à risque
Pays:	Haïti	Catégorie environnementale et sociale:	Modérée
Nom du projet:	Programme d'innovation technologique dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroforesterie	Classification du risque climatique (PESEC):	Haut
N° du projet:	2000001782	Institution chargée de l'exécution:	Ministry of Agriculture, Natural Resources and Rural Development
Type de projet:	Développement Rural	Institution chargée de la mise en oeuvre:	Ministry of Agriculture, Natural Resources and Rural Development
Chargé de Programme Pays:	Paolo Silveri		
Coordonnateur du projet:	Pas encore disponible		
Zone du projet:			

Date d'approbation:	15/04/2018	Date de réception du dernier rapport d'audit:	12/04/2023
Date de signature:	02/08/2018	Date de la dernière mission de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	24/11/2023
Date d'entrée en vigueur:	02/08/2018		
Date d'éligibilité aux décaissements:	04/02/2019	Nombre de missions de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	5
Date du premier décaissement:	12/03/2019	Nombre de prolongations:	1
Date de la revue à mi-parcours:	23/06/2022	Délai d'entrée en vigueur:	4 mois
Date d'achèvement prévue:	30/09/2023		
Date d'achèvement actuelle:	30/09/2024		
Clôture financière:	Pas encore disponible		

Financement total du projet

Répartition du financement FIDA	Debt Sustainability Framework	\$10,859,000
Répartition du financement national	National Government	\$1,000,000
Répartition du cofinancement	Global Agriculture and Food Security Programme	\$10,000,000
	Inter-American Development Bank	\$55,000,000
Financement total du projet:		\$76,859,000

Mission en cours

Dates de mission:
 Jours sur le terrain:
 Composition de la mission:
 Lieux visités:

B. Évaluation d'ensemble

Indicateur clé #1	Ø	Note	Indicateur clé #2	Ø	Note
Probabilité d'atteindre l'objectif de développement		4.39	Évaluation de la performance globale de l'exécution		4.0

Efficacité en matière de développement	5	Gestion du projet	4
Efficacité	5	Qualité de la gestion du projet	4
Ciblage et portée	5	Gestion des savoirs	5
Égalité des sexes et participation des femmes	4	Utilisation optimale des ressources	3
Productivité agricole	5	Cohérence entre le PTBA et les activités menées	4
Nutrition	4	Performance du système de suivi-évaluation	4
Adaptation aux changements climatiques	4	Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques	4

Durabilité et transposition à plus grande échelle	4	Gestion et exécution financière	4
Institutions et participation à l'élaboration des politiques	4	Taux de décaissement acceptable	3
Établissement de partenariats	5	Qualité de la gestion financière	4
Capital humain et social et autonomisation	4	Qualité et ponctualité des audits	4
Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet	4	Fonds de contrepartie	4
Adaptabilité des prestataires de services	4	Conformité avec les clauses des prêts	5
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	4	Passation des marchés	4
Stratégie de retrait	4		
Potentiel de reproduction à plus grande échelle	4		

Pertinence	5
-------------------	----------

C. Objectifs de la mission et principales conclusions

Contexte et objectif principal de la mission

1. Le *Programme d'Innovation Technologique dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Agroforesterie* (PITAG) est l'un des programmes en cours co-financés par le *Fonds International de Développement Agricole* (FIDA) en Haïti avec la *Banque Interaméricaine de Développement* (BID) et le *Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire* (GAFSP) de la *Banque Mondiale* (BM). L'accord de Co-financement du PITAG entre le Gouvernement d'Haïti (GdH) et le FIDA a été signé le 2 août 2018 pour un budget total d'USD 10,859 millions. Le montant total du projet est évalué à USD 77,899 millions dont le financement est couvert à hauteur de USD 55 millions par la BID et à USD 10 millions par le GAFSP.
2. Le programme, dont la période d'implémentation originale était prévue du 2 août 2018 au 30 septembre 2023, a pu bénéficier d'une extension d'un (1) an de sa période d'implémentation. PITAG a pour but de renforcer la sécurité alimentaire et d'augmenter les revenus agricoles des petits exploitants dans les régions ciblées en Haïti. Ses objectifs en matière de développement sont d'accroître la productivité agricole et d'améliorer l'utilisation du capital naturel par l'adoption de techniques durables. Ses objectifs spécifiques sont d'accroître la productivité agricole et d'améliorer l'utilisation des ressources naturelles grâce à l'adoption de technologies durables. Une productivité agricole plus élevée entraînera de meilleurs rendements agricoles, et une production majeure qui impactera positivement la consommation des foyers. D'autre part, une meilleure productivité augmentera le revenu des petits producteurs, au travers une augmentation des ventes, ce qui améliorera le pouvoir d'achat des ménages.
3. Le programme doit venir en soutien à un total de 65,048 ménages ruraux pauvres au sein de 30 communes réparties sur cinq départements, à savoir le Nord, le Nord-Est, l'Artibonite, le Sud et la Grande Anse. Le financement du FIDA vise à appuyer directement 13,555 ménages dans 8 communes du département du Sud, tandis que les 22 communes restantes sont appuyées par les financements de la BID et du GAFSP.
4. Cette cinquième mission de supervision a pour objectif : (i) d'évaluer et de réviser la progression des activités du programme, notamment de l'implémentation du Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) 2023 du PITAG, ainsi que les progrès accomplis depuis juin-juillet 2022 ; (ii) d'évaluer l'impact de la situation sécuritaire par rapport au progrès des populations ciblées par le programme ; (iii) d'identifier les défis du programme et d'appuyer autant que possible l'équipe du projet pour les résoudre ; (iv) de recueillir les expériences et les leçons apprises du programme jusqu'à la date de la mission ; (v) d'analyser la stratégie de partenariat avec la BID et l'efficacité du financement FIDA dans le cadre général du programme ; et (vi) de proposer des recommandations et d'apporter des ajustements à la mise en œuvre si la stratégie du programme l'exige.
5. **Tableau 1: Coûts du projet par composante et par financeur (Milliers de dollars des États-Unis)**

Investment categories	IDB	GAFSP	IFAD	Local	Total
Components					
Component I. Applied research and training	14,600		545		15,145
Component II. Promotion of sustainable agricultural technologies	35,050	10,000	10,090		55,140
Other project costs					
Administration	4,000		108	1,000	5,108
Audits	150				150
Monitoring & Evaluation	700		116		816
Contingencies	500				500
TOTAL	55,000	10,000	10,859	1,000	76,859

6. La mission de supervision menée par le FIDA et le Gouvernement d'Haïti (GdH) s'est déroulée du 20 au 24 Novembre 2023, avec comme objectif d'apprécier le niveau de mise en œuvre des activités du PITAG avant sa dernière année d'exécution, et d'évaluer les progrès du programme pour le sortir de sa condition de « Projet à Problème Potentiel » selon les indicateurs internes du FIDA.
7. Durant la mission, des réunions virtuelles ont eu lieu avec les cadres techniques de l'Unité d'Exécution du Programme. En outre, une réunion de synthèse s'est tenue le 1er décembre afin de présenter au Ministre de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et aux membres de l'équipe du PITAG et de la BID les principales conclusions de la mission.
8. La mission exprime ses remerciements aux autorités haïtiennes, aux cadres de l'UEP et aux partenaires du PITAG pour leur collaboration et leur soutien qui ont permis le bon déroulement des travaux.

Principaux accords de mission et conclusions

9. Cette mission de supervision a eu lieu dans un contexte sécuritaire et politique complexe pour le pays. Ces trois dernières années, le pays a connu une situation extrêmement instable liée à un contexte politique difficile, avec des manifestations populaires, l'insécurité provoquée par des

gangs armés et enfin une rareté de carburant limitant les déplacements. L'épidémie de la COVID-19 a également affecté la mise en œuvre des activités. De plus, la fermeture des frontières terrestres avec la République Dominicaine a impactée de manière significative le marché local.

10. À date, 58,622 ménages ont bénéficié des activités du projet, ce qui représente un total de 90% de la cible totale originale (65,048 ménages). Concernant les ménages FIDA (ancrés dans le sud du pays, c'est 89% (12,084 ménages) de la cible globale qui est déjà atteinte. 45% (5,468) de ceux-ci sont des ménages dirigés par une femme et 55% (6,616) sont des ménages dirigés par un homme, alors que 15% sont des jeunes
11. Concernant la **composante 1, Recherche et formation**, la majorité des sous programmes de recherche, des sous projets spéciaux, ainsi que le sous-programme des Champs Écoles Paysans sont en cours de mise en œuvre. La majorité des sous-programmes de recherche seront terminés en 2023.
12. Les sous-programmes (SP) Café (SP1) et Cacao (SP2), lancés en 2019, se concluront en 2024, avec des activités restantes intégrées dans un nouveau projet du MARNDR financé par la BID. Ces SP ont développé des systèmes agroforestiers et effectué une caractérisation génétique des cultures, avec l'établissement de parcelles de démonstration et de jardins clonaux. Pour le SP4 sur les céréales et légumineuses, des variétés prometteuses pour le riz pluvial et irrigué ont été identifiées, avec des variétés résistantes de sorgho et d'arachide en développement.
13. Enfin, le renforcement institutionnel de la Direction de l'Innovation du Ministère de l'agriculture concerne la dotation en équipement, la rénovation des bureaux et la mise à disposition de cadres pour améliorer le pilotage de la recherche.
14. Pour la **composante 2, Incitations agricoles et assistance technique**, celles-ci ont été finalisées à 100% dans les blocs Nord/Nord-est et dans la Grande Anse. Dans le bloc Nord/Artibonite, les résultats ont été atteints à 72% et le manquement serait compensé éventuellement dans le cadre d'un nouveau projet du MARNDR avec l'appui financier de la BID. Dans le Sud, qui est appuyé spécifiquement par le FIDA, les résultats ont été atteints à 89% et les activités vont se poursuivre jusqu'à la campagne de printemps 2024. Au niveau national, il était prévu de toucher 65 048 agriculteurs-rices. 58,622 agriculteurs-rices dont 44% de femmes ont reçu des incitations depuis la fin des campagnes appuyés en 2023 pour une superficie de 26,325 hectares, donc 90% des bénéficiaires ont été atteints.
15. Dans le département du Sud, où la plupart des activités de la composante 2 sont financées par le FIDA ; il était prévu de toucher 13,555 personnes, 12,084 ont été touchées, dont 5,468 femmes (45%), ce sont donc 89% des bénéficiaires qui ont été atteints. La surface emblavée pour le Sud, est de 5,137 hectares.
16. Au niveau des activités basées sur le genre, la mission recommande la continuation de la mise en œuvre des actions mises en place pour arriver à l'objectif de 50% de femmes bénéficiaires, ainsi que la mise en place de formations ciblées genre pour les cadres des DDA, BAC, prestataires de services, fournisseurs et autres parties prenantes.
17. Au niveau de la passation de marché, il est recommandé de transmettre chaque trimestre au FIDA un résumé des contrats clés cofinancés par le FIDA (avancement physique et financier, problèmes, avenants, etc.), et fortement recommandé qu'un plan de Gestion de Contrats soit appliqué (ou autre exigence équivalente de la BID).
18. Au niveau financier il est important que le processus de recrutement du comptable soit accéléré, et de s'assurer que la soumission du rapport d'audit financier de l'exercice 2023 à la NO du FIDA soit effectué dans les 150 jours suivant la fin de l'exercice fiscal

D. Vue d'ensemble et avancement du projet

E. Exécution du projet

a. Efficacité en matière de développement

Efficacité en matière de développement		
Efficacité	Note: 5	Notation précédente: 4

Justification de la note

19. À date, 58,622 ménages ont bénéficié des activités du projet, ce qui représente un total de 90% de la cible totale originale (65,048 ménages). Concernant les ménages FIDA (ancrés dans le sud du pays), c'est 89% (12,084 ménages) de la cible globale qui est déjà atteinte. 45% (5,468) de ceux-ci sont des ménages dirigés par une femme et 55% (6,616) sont des ménages dirigés par un homme, alors que 15% sont des jeunes. Il est à noter que le projet a commencé le décompte des bénéficiaires jeunes, seulement après la mission de Supervision de Juin 2022. Toutes les activités prévues dans le PTBA sont en cours d'exécution. Les indicateurs d'activité et de résultats montrent des progrès importants en comparaison avec les résultats observés lors de la mission d'évaluation de mi-parcours de juin 2022. Les planifications prévues pour la période restante du projet nous permettent d'espérer augmenter l'impact de celui-ci et d'arriver à un niveau de résultat satisfaisant. Selon la méthode de « Simulation PMR 2023 » de la BID, « quoi qu'il arrive sur le reste de l'année, le projet restera satisfaisant pour 2023 ». Selon la méthode de « Simulation PMR 2023 » de la BID, « quoi qu'il arrive sur le reste de l'année, le projet restera satisfaisant pour 2023 ». Les indicateurs d'impacts et de produits montrent que le projet pourrait atteindre les principaux résultats attendus. Sur la base des résultats jugés satisfaisants, la BID a déjà formulé un nouveau projet, lequel met en pratique les leçons apprises du PITAG. Dans le cas des ménages qui devraient recevoir des paquets techniques dans le sud du pays, 98% de l'objectif est déjà atteint (12,084 sur 12,359 ménages totaux).

Analyse du cadre logique et principaux problèmes d'efficacité

20. Le PITAG dispose d'une stratégie de ciblage systématique et très claire. Les principales données sont ventilées par source de financement, d'âge et sexe. Les données factuelles disponibles dans le cadre logique indiquent que l'objectif global du projet sera atteint et que les objectifs matériels les plus importants sont en voie de réalisation (plus de 90% des objectifs matériels sont atteints). Une analyse préliminaire des données collectées jusqu'à présent montre que le PITAG est en bonne voie pour atteindre ou dépasser la grande majorité des indicateurs proposés d'ici septembre 2024, date prévue d'achèvement du projet. À date un nombre important d'indicateurs ont déjà été atteints. Les données fournies montrent une participation active des femmes et des jeunes dans toutes les sphères du projet, c'est à dire au niveau de l'accès aux ressources, de l'amélioration du capital humain ou de l'accès aux technologies de production agricole. Sur la base des données disponibles, on peut estimer que le PITAG sera en mesure d'atteindre de manière satisfaisante les objectifs escomptés dans les délais et en respectant le budget convenu. De ce point de vue, on peut estimer que l'efficacité du projet est satisfaisante.

21. Une analyse détaillée du cadre logique du projet montre que des progrès significatifs ont été accomplis dans la réalisation des objectifs proposés. Le PITAG dispose de tous les outils nécessaires pour mesurer tous les indicateurs du projet, démontrant une bonne performance du système de suivi & évaluation. Concernant les ménages totaux touchés par le financement du FIDA, il faut noter une augmentation exponentielle de la couverture de ceux-ci, puisqu'ils sont passés de 4,813 lors de la mission de MTR d'août 2022 à 12,084 en 2023, une augmentation d'environ 150% sur une année.
22. Selon le cadre logique, il est important de noter que les six indicateurs de mesure de la sécurité alimentaire n'ont pas pu être mesurés, car les personnes chargées de collecter les informations nécessaires n'ont pas pu se déplacer pour des raisons de sécurité. Comme nous sommes dans les derniers mois du projet, il est recommandé d'explorer des options pour que ces deux indicateurs puissent être mesurés pendant les études d'impact.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Suivi mensuel de dernière année d'implémentation Il est recommandé un suivi mensuel des activités au moment d'entamer la dernière année d'implémentation du projet.	Coordonnateur programme / BID	

Axe de développement

Ciblage et portée

Note: 5

Notation précédente: 3

Justification de la note

23. Le PITAG s'appuie sur une stratégie claire et efficiente pour atteindre ses objectifs en matière de ciblage. Toutes les cibles sont décaquées par sexe, âge et distribuées durant les années d'exécution de Projet. À date, 90% de la cible totale proposée est déjà atteinte, avec une stratégie claire pour arriver à 100% d'ici la clôture du projet. En ce qui concerne la partie du projet financée par le FIDA, il est à noter que 89% de l'objectif initial est atteint au niveau des ménages totaux, avec une subdivision de 45% des ménages portés par des femmes, 55% par des hommes, et 15% par des jeunes. Un dispositif de suivi et d'évaluation du projet performant a permis au projet de prendre des décisions opportunes pour s'assurer d'un accès équatif aux biens et services promus par le projet.
24. La spécialiste en inclusion sociale, genre et jeunesse est en poste depuis mars 2023. Celle-ci aide actuellement à la mise en œuvre de la stratégie genre du projet. Dans le but d'augmenter la part de femmes entre les bénéficiaires, une stratégie de discrimination positive, quand la demande dépasse l'offre, a été mise en place. Celle-ci a pour but de favoriser l'enregistrement et la sélection des femmes à recevoir les incitations promues par le projet. À date 45% des personnes bénéficiaires du projet sont des femmes, ce qui est significatif dans les regards des contraintes spécifiques que le monde rural haïtien pose à l'accès des femmes dans le système foncier. Le PITAG a su démontrer, au travers d'actions affirmatives concrètes, qu'il était possible d'élever de manière significative la participation des femmes.
25. De plus, le projet a mis en place des formations pour des groupes de femmes bénéficiaires portant sur les thèmes de prévention de la violence basée sur le genre, d'autonomisation des femmes, ou encore de participation des femmes aux processus de décisions. Dans le temps qui reste au projet, la mission recommande de continuer à la mise en œuvre des actions affirmatives pour arriver aux 50% de femmes cibles. L'équipe considère également qu'il serait utile de considérer la mise en place de formations ciblées pour les cadres des DDA, BAC, des prestataires de services, des fournisseurs et d'autres parties prenantes, afin de s'assurer de la durabilité de la stratégie genre, au-delà de la contribution spécifique du PITAG.

Principaux problèmes

26. Le travail de la spécialiste s'est concentré durant cette première sur la mise en œuvre des stratégies innovantes pour assurer et augmenter la participation des femmes et sur des formations prioritaires pour les femmes, compte tenu de l'importance du changement de comportement et d'aptitude pour continuer d'appuyer les femmes dans leur processus d'autonomisation. La mission recommande au PITAG de faire aussi des formations pour les équipes institutionnelles et de terrain, en vue, de leur doter des outils nécessaires pour continuer d'appuyer les femmes, au-delà du financement ponctuel des donateurs externes.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Continuité des actions ciblées sur le genre La mission recommande la continuation de la mise en œuvre des actions mises en place pour arriver à l'objectif de 50% de femmes bénéficiaires.	Responsable genre, Coordonnateur programme	
Formations des cadres DDA/BAC La mission recommande la mise en place de formations ciblées genre pour les cadres des DDA, BAC, prestataires de services, fournisseurs et autres parties prenantes.	Responsable genre, Coordonnateur programme	

Égalité des sexes et participation des femmes

Note: 4

Notation précédente: 3

Justification de la note

27. En ce qui concerne la participation des femmes, nous pouvons constater qu'en novembre 2023, nous avons une participation de 6,616 femmes sur les 6,778 attendues, ce qui donne une participation de 98% du groupe cible. À date, 45% des personnes ayant bénéficié du projet sont des femmes (dans le cas de la cible du FIDA), ce qui est significatif aux regards des contraintes spécifiques que le monde rural haïtien pose à l'accès des femmes dans le système foncier.
28. Les femmes participent activement aux foires et reçoivent également des incitations pour cultiver leurs terres afin de produire des aliments. Elles sont aussi impliquées dans des ateliers de formation visant à améliorer leur capital humain. Par cette stratégie, le PITAG contribue significativement à améliorer les conditions de vie des femmes, en facilitant leur accès aux ressources promues par le projet. D'autre part, le PITAG espère apporter une contribution substantielle à l'amélioration du statut des femmes, tant au niveau privé dans leur famille qu'au niveau public et communautaire. Cette stratégie vise à promouvoir une autonomisation réelle des femmes.

En outre, la consultante recrutée a mis en place des formations pour des groupes de femmes bénéficiaires portant sur les thèmes de prévention de la violence basée sur le genre, d'autonomisation des femmes, ou encore de participation des femmes aux processus de décisions. Grâce à ces formations, le PITAG participe grandement à améliorer les conditions de vie des femmes, en facilitant leur accès aux ressources promues par le projet, ainsi que la position de celles-ci, aussi bien au sein de la sphère privée (familiale) que dans la communauté. La consultante a également travaillé dans la mise en œuvre d'une stratégie pour renforcer la participation des femmes en quantité et qualité. Le PITAG a priorisé des stratégies de discrimination positive pour faciliter l'accès des femmes aux services, biens et produits promus par le projet.

Principaux problèmes

29. Dans le temps restant au projet, la mission recommande de continuer à la mise en œuvre des actions mises en place pour arriver aux 50% de femmes cibles. L'équipe considère également qu'il serait utile de considérer la mise en place de formations ciblées pour les cadres des DDA, BAC, des prestataires de services, des fournisseurs et d'autres parties prenantes, afin de s'assurer de la durabilité de la stratégie genre, au-delà de la contribution spécifique du PITAG.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Continuation des activités genre</p> <p>Continuer la mise en œuvre des stratégies différenciées pour s'assurer d'arriver aux 50% de participation de femmes promues dans le cadre logique du projet. Profiter de l'octroi des dernières subventions pour faire bénéficier le plus grand nombre de femmes possible et combler le léger écart qui existe entre les hommes et les femmes en termes d'égalité d'accès aux ressources du programme.</p>	Coordination et Responsable Genre	03/2024

Productivité agricole **Note: 5** **Notation précédente: 4**

Justification de la note

30. Le projet a réalisé d'importants progrès en matière de productivité agricole. Initiés en 2019-2020, les sous-programmes de recherche sur le café, le cacao, les céréales et les tubercules ont introduit des variétés améliorées et des systèmes agroforestiers. Pour le riz irrigué, la gestion de la densité de semis a augmenté le rendement jusqu'à 0.88 t/ha. Les projets spéciaux, tels que la petite mécanisation agricole et l'amélioration de la fertilité des sols, ont également enregistré des succès significatifs. Ces efforts, soutenus par des assistances techniques et des formations, ont bénéficié à 58,622 agriculteurs, couvrant 90% des bénéficiaires visés sur 26,325 hectares, démontrant l'efficacité du projet dans l'augmentation de la productivité agricole.

Principaux problèmes

31. Composante 1. Les sous-programmes (SP) Café (SP1) et Cacao (SP2), lancés en 2019, se concluront en 2024, avec des activités restantes intégrées dans un nouveau projet du MARNDR financé par la BID. Ces SP ont développé des systèmes agroforestiers et effectué une caractérisation génétique des cultures, avec l'établissement de parcelles de démonstration et de jardins clonaux. Pour le SP4 sur les céréales et légumineuses, des variétés prometteuses pour le riz pluvial et irrigué ont été identifiées, avec des variétés résistantes de sorgho et d'arachide en développement.
32. Le sous-programme rizicole a démontré qu'une densité de semis contrôlée augmente les rendements jusqu'à 0.88 t/ha pour la variété M8 et 0.37 t/ha pour la M1. La variété Guli, comparée à la locale Shella, montre un meilleur rendement de 5.37 t/ha contre 3.65 t/ha. Le SP5 a identifié des variétés de mazonbèl et de patate douce résistantes. Pour le SP6, trois variétés pour la riziculture pluviale et irriguée ont été sélectionnées, avec des techniques pour augmenter le rendement du riz Shella à plus de 4-5 t/ha.
33. Les trois projets spéciaux (PS) lancés entre 2020 et 2021 progressent bien. Le PS de petite mécanisation agricole, qui se clôturera en 2024, a amélioré les capacités des ateliers locaux et fourni des formations techniques. Le SP d'amélioration de la fertilité des sols a achevé sa deuxième phase d'essais, et le PS de gestion des maladies et ravageurs est en phase de lancement de nouveaux essais.
34. Un consortium a piloté les Champs Écoles Paysans (CEP) dans le Sud, touchant 2,403 participants, dont 40% de femmes et 24% de jeunes, concentré sur les Bonnes Pratiques Agricoles et Environnementales (BPAE). Ces efforts reflètent l'engagement du projet à améliorer la productivité agricole et à renforcer les capacités locales, contribuant significativement au développement agricole durable.
35. Le PITAG a installé 28 pompes d'irrigation solaires dans la basse plaine des Gonaïves, assurant un approvisionnement en eau fiable pour les cultures. Ces pompes, capables d'irriguer en moyenne 50 hectares, ont permis la diversification des cultures et l'amélioration des rendements. Auparavant, les cultures principales étaient le maïs, le sorgho, les haricots, la patate douce et le manioc. Maintenant, grâce à l'irrigation solaire, des cultures maraîchères à valeur ajoutée sont cultivées, dépassant les limites des systèmes de pompage conventionnels souvent affectés par des pannes électriques et la rareté de carburant.
36. Composante 2. Les incitations agricoles et les assistances techniques ont été finalisées à 100% dans les blocs Nord/Nord-est et dans la Grande Anse. Dans le bloc Nord/Artibonite, les résultats ont été atteints à 72% et le manquement serait éventuellement dans le cadre d'un nouveau projet du MARNDR avec l'appui financier de la BID. Dans le Sud, qui est appuyé spécifiquement par le FIDA, les résultats ont été atteints à 89% et les activités vont se poursuivre jusqu'à la campagne de printemps 2024. Au niveau national, il était prévu de toucher 65 048 agriculteurs-rices. 58,622 agriculteurs-rices dont 44% de femmes ont reçu des incitations depuis la fin des campagnes appuyés en 2023 pour une superficie de 26,325 hectares, donc 90% des bénéficiaires ont été atteints.
37. Dans le département du Sud, où la plupart des activités de la composante 2 sont financées par le FIDA ; il était prévu de toucher 13,555 personnes, 12,084 ont été touchées, dont 5,468 femmes (45%), ce sont donc 89% des bénéficiaires qui ont été atteints. La surface emblavée pour le Sud, est de 5,137 hectares.

Nutrition **Note: 4** **Notation précédente: 4**

Justification de la note

38. Le projet s'est basé sur 2 indicateurs de nutrition pour la ligne de base, à savoir la sécurité alimentaire (Échelle de sécurité alimentaire pour l'Amérique latine et les Caraïbes - ELCSA) et le score de diversité alimentaire des femmes. Ces deux indicateurs seront mesurés durant l'étude d'impact final après la clôture du projet.
39. Selon les rapports des visites de terrain, on peut observer de manière préliminaire des améliorations en ce qui concerne l'accès aux aliments :

production d'igname, bananes, taros, cocotiers, ananas, ainsi que la production de nouvelles variétés de riz adapté au changement climatique. En plus de ces cultures, visant à engendrer un impact à court et moyens termes, le PITAG a investi dans des systèmes agroforestiers (café, cacao) qui contribueront à l'augmentation des revenus des producteurs ciblés. Des ateliers et formation sont développés par l'experte en nutrition, genre et inclusion sociale sur les thèmes d'éducation nutritionnelle auprès des bénéficiaires.

40. Les femmes participent également aux activités d'agroforesterie impliquant le café et le cacao. Il est important de souligner qu'elles travaillent sur des parcelles où les cultures à cycle court sont cultivées de manière combinée et diversifiée avec des cultures à cycle long, comme le café et le cacao. À présent, nous disposons de résultats initiaux encourageants pour les cultures susmentionnées, ce qui laisse présager de bons résultats également pour les cultures d'agroforesterie.

Principaux problèmes

41. Bien que le PITAG ne fut pas construit autour d'une composante spécifique sur la nutrition, force est de constater que le projet a grandement contribué à une amélioration de l'accès aux aliments soit au travers d'une augmentation directe la production, soit de manière indirecte avec les augmentations de revenus qui permettent aux ménages d'acheter des aliments qu'ils ne peuvent produire dans leurs parcelles. Il est important de tenir compte que l'amélioration de l'alimentation passe d'un côté par l'accès et la disponibilité des aliments et de l'autre par la consommation des produits sains et nutritifs. La mission recommande au projet de continuer la mise en œuvre des processus de formation et sensibilisation sur l'éducation nutritionnelle.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Ateliers de formations La mission recommande la continuation de la mise en œuvre des ateliers de formations sur les thèmes d'éducation nutritionnelle pour les bénéficiaires.	Responsable nutrition, Coordonateur programme	

Adaptation aux changements climatiques **Note: 4** **Notation précédente: 4**

Justification de la note

42. Les investissements du projet s'alignent directement avec les mesures d'adaptation recommandées par la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) et le cadre d'adaptation du FIDA. La sélection de variétés cultivées adaptées aux spécificités agroécologiques locales et résistantes aux nuisibles et maladies, le développement de paquet techniques optimales, ainsi que l'amélioration de l'accès à l'eau contribuent à renforcer la résilience climatique de l'agriculture en Haïti. Par ailleurs, la stratégie du MARNDR visant à assurer la continuité des acquis du PITAG à travers un nouveau projet financé par le BID dans le secteur agricole renforce la durabilité de ces mesures d'adaptation.

Principaux problèmes

43. Les enjeux majeurs en matière d'adaptation au changement climatique au sein du programme découlent principalement des retards dans le développement des machines, d'outils, et de paquets techniques prévus dans les sous-programmes de recherche et des projets spéciaux. Les résultats attendus de ces sous-programmes auraient dû permettre une organisation et une orientation plus efficaces des paquets distribués lors des incitations. L'absence de cette intégration constitue une carence non-négligeable dans la mise en œuvre du programme. Des progrès ont été observés grâce aux extensions de délai accordées aux fournisseurs de services et à l'adaptation des stratégies de mise en œuvre au contexte fragile du pays. Toutefois, ces efforts ne sont pas suffisants pour atteindre tous les résultats espérés avant la clôture du PITAG. Néanmoins, le MARNDR compte sur son nouveau programme financé par la BID pour capitaliser sur les résultats de ces sous-programmes et projets spéciaux, afin de renforcer l'adaptation au changement climatique.
44. Les interventions du programme en matière d'adaptation au changement climatique sont multiples et diversifiées. Les sous-programmes de recherche dans les domaines du café et du cacao (SP1 et SP2) ont développé des systèmes agroforestiers, qui non seulement améliorent la biodiversité mais contribuent également à la séquestration du carbone.
45. Pour les cultures de riz, le sous-programme dédié a exploré des méthodes de densité de semis plus efficaces, augmentant le rendement tout en minimisant l'utilisation des ressources en eau et en fertilisants. Cette approche soutient l'efficacité dans l'utilisation de l'eau, un aspect crucial dans le contexte des changements climatiques. En outre, la sélection de variétés précoces, comme la variété Guli, offre une stratégie d'adaptation en réduisant le cycle de croissance et en améliorant la résilience aux variations climatiques.
46. Concernant les racines et les tubercules (SP5), l'identification de variétés résistantes aux maladies et riches en nutriments comme la patate douce enrichie en vitamine A, souligne une approche centrée sur la nutrition et la résilience des cultures. De plus, le projet spécial de petite mécanisation agricole et d'amélioration de la fertilité des sols met en évidence l'adoption de technologies agricoles durables et la gestion efficace des ressources du sol, cruciales pour la viabilité à long terme des systèmes agricoles face au changement climatique.
47. Les Champs Écoles Paysans (CEP) pilotés par un consortium éduquent les agriculteurs sur les Bonnes Pratiques Agricoles et Environnementales (BPAAE), renforçant ainsi la résilience des communautés agricoles face aux défis climatiques. Parmi les activités menées par les CEP, on trouve des formations et pratiques de lutte phytosanitaire. Le contrôle des ravageurs, surtout en pépinière, ainsi que l'amélioration des techniques de culture de la banane, du piment et du poivron, sont particulièrement appréciés par les agriculteurs membres des CEP. Enfin, les incitations agricoles et les assistances techniques à travers le projet soutiennent l'adoption de pratiques agricoles durables, contribuant à la fois à la sécurité alimentaire et à l'adaptation au changement climatique. Ces incitations comprennent le financement de techniques agricoles comme les paquets agroforestiers, les motopompes d'irrigation et les solutions post-récolte.

b. Durabilité et transposition à plus grande échelle

Institutions et participation à l'élaboration des politiques **Note: 4** **Notation précédente: 3**

Justification de la note

48. L'élaboration du PITAG est conçue, axée et exécutée en prenant compte les principales politiques publiques du gouvernement d'Haïti : Plan national d'investissement 2010-2025, Politiques Agricoles, PDNA, PNSSANH (SA). Durant la mise en œuvre : Toutes les parties prenantes sont encouragées à leur intégration effective dans les espaces et tables sectorielles concernant le développement rural du département du Sud. La participation des principaux acteurs de développement rural à ces tables sectorielles a permis de : a) éviter les duplications, b) partager des informations et les leçons apprises, c) contribuer de manière plus efficace à la

mise en œuvre des directives et politiques sectorielles, et d) développer une approche holistique où les acteurs se complètent sur la base de leurs compétences et missions institutionnelles.

49. Durant les années d'exécution du PITAG, le gouvernement d'Haïti, ne s'est pas investi à l'élaboration de nouvelles politiques pour le secteur agricole, sinon la mise en œuvre des politiques existantes. En ce sens, le PITAG a contribué à analyser et mettre en œuvre des axes stratégiques prioritaires par le gouvernement (Plan de contingences).
La participation du PITAG dans ces espaces de coordination sectorielle constitue une grande opportunité pour présenter, partager et valider les résultats obtenus dans les programmes de Recherche. Le PITAG a organisé plusieurs Journées scientifiques de présentations des Résultats de Recherches et les documents produits sont mis à dispositions de tous les acteurs. Ce qui contribue à la vulgarisation des produits, résultats de la composante de recherche appliquée du PITAG. De plus, le département d'innovation du Ministère travaille de concert avec le projet. Cette collaboration est effective au sein des journées scientifiques mises en place par le programme. Le Département apporte des contributions aux mémoires de Masters des boursiers. Enfin, cette alchimie entre le projet et le département de l'innovation aide à la diffusion des innovations produites dans le cadre des projets financés par les donateurs externes. Dans ce sens, on peut dire que le projet PITAG a appuyé au renforcement du département d'innovation, tout en profitant du savoir et de la capacité de ce dernier.

Principaux problèmes

50. Compte tenu de l'importance de l'approche multi-sectorielle pour une contribution effective au développement rural inclusive d'Haïti. Les espaces de concertation et de dialogue peuvent contribuer, d'un côté, à éviter les duplicités de l'autre côté à concerter tous les efforts pour l'obtention de l'objectif de développement rural 2030.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Participation aux tables sectorielles</p> <p>Promouvoir la participation des opérateurs du projet dans les tables sectorielles, lesquelles peuvent être un espace intéressant pour partager avec les autres les innovations et résultats du PITAG.</p>	Coordination	

Établissement de partenariats **Note: 5** **Notation précédente: 4**

Justification de la note

51. L'un des éléments expliquant le succès du PITAG est sa stratégie d'établissements de partenariats avec un grand nombre d'acteurs, et ce à plusieurs niveaux :
- a) Niveau International : le PITAG a travaillé ses programmes de recherches avec les organisations suivantes : Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), le Centre de recherche et d'enseignement supérieur en agriculture tropicale (CATIE), l'Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture (IICA), L'Université de Floride et l'Université de McGill. Ces partenariats ont permis au projet de s'approprier de nouvelles technologies aux services du développement rural du pays. Les recherches appliquées et participatives réalisés dans le cadre de projet ont permis de mettre en valeur à l'échelle globale les connaissances et expériences vécues par les protagonistes du projet.
- b) Niveau National: nous pouvons mentionner les acteurs suivants: Opérateurs de Services, Université Quisqueya, Programme Alimentaire Mondial (PAM), et Greenfresh (entreprises privées qui commercialisent des produits frais).
- c) Niveau Départemental: Fournisseurs des biens et services, les directions départementales et communales du Ministère, les coopératives et les associations d'agriculteurs.
- Ces partenariats ont contribué grandement à l'implémentation efficiente et décentralisée des activités. Ils ont aussi contribué à améliorer l'accès à l'expertise technique nationale et internationale, à la formation des compétences et renforcement institutionnel, au renforcement des PME (rural). Ils ont aussi simplifié l'accès aux ressources génétiques et créé échange d'expériences (Local et international). Les savoirs et connaissances produits dans le cadre de cette stratégie de partenariat à multiples échelons sont partagés tant au niveau national qu'international. Cela a permis la mise en œuvre d'innovations, aussi bien sur le plan méthodologique (avec la création de foires et de petites entreprises de production de biens de services) que sur le plan pratique, comme la validation de nouvelles variétés de semences de riz mieux adaptées aux changements climatiques. Un grand nombre d'articles scientifiques ont été publiés par les universités où les boursiers ont été formés. Le PITAG a également organisé de nombreuses journées scientifiques pour la validation et le partage d'informations. Tous ces documents seront publiés sur le site du ministère de l'agriculture afin qu'ils soient accessibles au grand public.

Principaux problèmes

52. En raison des difficultés inhérentes à un contexte très instable, la mission a quelques doutes sur la capacité réelle du projet à réaliser toutes les activités en attente dans le temps qu'il lui reste. Afin d'éviter de nuire inutilement aux bonnes relations qui ont été créées dans le cadre du partenariat entre le PITAG et ses partenaires, il est recommandé d'établir un calendrier détaillé pour la mise en œuvre des activités.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<p>Révision du calendrier des contrats d'exécution</p> <p>Faire une révision exhaustive du calendrier des contrats d'exécution des biens et services engagés auprès des prestataires de services et des fournisseurs pour avoir le temps nécessaire pour recevoir et valider les produits et assurer un paiement ponctuels des contrats signés.</p>	Coordination	03/2024

Capital humain et social et autonomisation **Note: 4** **Notation précédente: 4**

Justification de la note

53. La stratégie du PITAG est centrée sur le développement des potentiels des bénéficiaires. L'octroi de bourses d'études de recherche vise à améliorer le capital humain des jeunes professionnels avec une approche claire que ces professionnels, qui ont eu un aval de leurs employeurs, vont retourner au pays pour contribuer au développement rural inclusif d'Haïti. Aussi, le programme a développé un curriculum de formation pour les Prestataires de services, pour les Fournisseurs, pour les antennes départementales des BAC et des DDA. Avec la composante de Recherche, le programme a contribué à une amélioration des curricula des Universités. Les champs écoles paysans constituent un espace de formation appliqué pour les agriculteurs et agricultrices. Finalement l'Insertion des jeunes professionnels comme stagiaires.
Pour s'assurer de la participation et autonomisation des femmes, le projet favorise leur inscription dans les registres, quand la demande supère l'offre, le projet implémente une stratégie de discrimination positive dans l'octroi des incitations. La promotion des cultures maraichères contribue

à l'autonomisation des femmes,

Finalement les champs écoles paysans, utilisant la méthodologie d'éducation populaire (faire-faire et faire avec) préconise l'adaptation de la recherche à la demande du terrain (Ex. CHIBAS) avec une forte implication des Coopératrices, des organisations de producteur dans la recherche sur le terrain (approche participative).

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Renforcement du capital humain Continuer le processus de renforcement du capital humain des bénéficiaires, et en particulier des femmes.	Coordination	

Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

54. Les bénéficiaires du projet sont activement impliqués dans tous les processus, que cela soit au niveau de la réception des incitations, dans les processus de contrôle, de suivi et d'évaluation, dans les processus de formation et de renforcement des capacités ou bien directement sur les foires/ marchés. Dans tous ces processus, le PITAG a créé des espaces permettant aux bénéficiaires de fournir un retour d'information, ce qui permet d'améliorer l'offre de services et de biens promus par le projet. L'audit technique de la dernière mission de supervision a indiqué qu'entre 83 et 100 % des bénéficiaires enquêtés étaient satisfaits de l'assistance technique. Le responsable de suivi et d'évaluation élabore des rapports de manière périodique et les transmet à la coordination pour les suites nécessaires. Ces informations sont disponibles au sein du bureau de la coordination.
55. Le projet a mis en place une ligne téléphonique d'urgence que les gens peuvent appeler pour déposer des plaintes si nécessaire. Ce mécanisme déjà développé dans d'autres projets offre un espace sûr où les gens peuvent donner leur avis ou se plaindre de situations qu'ils estiment susceptibles de leur porter préjudice. Contrairement à ce qui était indiqué lors du dernier rapport de supervision, ce mécanisme est désormais fonctionnel dans le département du sud, évitant les problématiques rencontrées lors de la dernière mission de supervision.

Principaux problèmes

56. Selon l'experte en inclusion sociale, la sensibilisation et l'implication des bénéficiaires ne sont pas toujours optimales avant qu'ils soient inscrits dans les registres et bénéficient des paquets techniques. Ceci s'explique par le processus de participation des bénéficiaires, qui comprend plusieurs étapes pouvant prendre du temps. Celles-ci sont : a) la présélection des personnes selon les critères définis par l'opérateur, b) un exercice de validation effectué par le personnel du PITAG, et c) finalement, la réception des biens et services promus par le projet pour les bénéficiaires retenus commencent. Durant ce processus de sélection et de validation, certaines personnes peuvent ne pas être retenues pour diverses raisons. Ainsi, on peut considérer que la participation est optimale seulement lorsque les personnes commencent réellement à recevoir les biens, produits et services fournis par le PITAG.

Adaptabilité des prestataires de services

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

57. L'exécution de terrain du PITAG est centrée sur les fournisseurs de biens et services qui ont pour mission : i) d'informer et sensibiliser les bénéficiaires autour du programme, d'enregistrer et mettre les registres d'agriculteurs-trices et de fournisseurs d'intrants et de services agricoles et accompagner les agriculteurs-trices dans le processus d'octroi des incitations et la fourniture de l'assistance technique. Durant la campagne de printemps 2023, 91 fournisseurs ont offert leurs services, biens et produits aux bénéficiaires du PITAG dans le sud du pays, et ils furent 136 pendant la campagne d'été 2023. L'équipe de suivi et d'évaluation du PITAG réalise régulièrement des enquêtes d'opinion pour évaluer la qualité des services offerts par les prestataires au travers de différents critères (dépendants du type de services octroyés). Selon les résultats obtenus, ces prestataires peuvent être invités à continuer de collaborer ou non avec le projet à l'avenir. Étant donné que ces services sont spécifiés dans des contrats légaux, les prestataires sont incités à fournir la meilleure qualité possible au prix le plus compétitif du marché.

Principaux problèmes

58. La stratégie de travailler avec les fournisseurs se présente comme une méthodologie innovatrice dans la mesure où celle-ci renforce le principe d'une offre axé sur la demande de la part des agriculteurs et agricultrices, ces derniers se réservant le choix de sélectionner les biens qui conviennent le mieux à leurs exploitations et à la demande qu'ils reçoivent. Ce système innovant pousse les fournisseurs à s'engager dans un cercle vertueux d'amélioration continue, dans lequel l'ensemble des parties prenantes y trouve son compte.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Révision des contrats fournisseurs Faire une révision exhaustive des contrats avec tous les fournisseurs pour s'assurer qu'ils puissent présenter leurs produits, biens et services avant le 30 septembre 2024 et qu'ils puissent aussi payer en bonne et due forme	Coordination	06/2024

Gestion de l'environnement et des ressources naturelles

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

59. Les sous-programmes de recherche sur le café et le cacao, en promouvant une couverture végétale optimale et variée, contribuent à la préservation du sol et à la diminution de l'érosion. L'accroissement des rendements de ces cultures pourrait entraîner leur expansion sur des terrains actuellement utilisée pour des cultures plus érosives. Des indicateurs spécifiques relatifs à ces impacts doivent être collectés par le PITAG au cours de la dernière année du projet. Des retours positifs dans la Grande Anse ont été documentés, et une vidéo valorisant ces pratiques est en préparation. Concernant la riziculture pluviale, l'adoption de variétés précoces favorise une utilisation plus judicieuse de l'eau, des engrais et des pesticides. La stratégie des CEP s'articule autour de l'application des bonnes pratiques agroenvironnementales (BPAE). De plus, tous les pesticides et fertilisants utilisés dans le projet sont manipulés par des professionnels formés et testés dans des environnements

contrôlés ou sur des parcelles expérimentales, avant d'être intégrés dans des paquets techniques adaptés pour leur diffusion.

Principaux problèmes

- 60. Les retards dans l'étude sur les alternatives aux espèces envahissantes et l'élaboration d'un plan de suivi pour celles plantées par le projet ont été principalement dus à des difficultés dans la sélection d'un consultant. Néanmoins, grâce à la détermination de l'équipe du projet, un consultant local a été choisi, et le processus de contractualisation est sur le point d'être achevé.
- 61. L'importance de cette étude dépasse le cadre du PITAG, car ses résultats bénéficieront non seulement au MARNDR dans ses futurs projets régionaux, mais aussi au Ministère de l'Environnement (MDE) et à la Direction du Parc National Naturel Macaya (PNNM) pour le suivi de la biodiversité dans la région. La collaboration avec le MDE et la Direction du PNNM a ralenti suite à la clôture du projet Macaya financé par la BID en mars 2020. L'étude est menée en partenariat avec un acteur stratégique local, collaborateur de longue date du MDE et du PNNM, ce qui représente un gage de durabilité pour les résultats attendus. Il est recommandé au PITAG de partager les résultats de cette étude avec les principales parties prenantes, y compris le MDE via la direction départementale et l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP). Cette étude est cruciale, en particulier pour les incitations dans le Sud et une partie de la Grande Anse situées dans la zone tampon du PNNM.
- 62. Par ailleurs, les difficultés d'accès aux parcelles en altitude posent de nouveaux défis. Des solutions comme le déplacement des foires dans des zones plus accessibles aux agriculteurs ont été envisagées. Cependant, la présence de délinquants lors des foires en 2023 oblige à chercher des lieux plus sûrs, permettant un meilleur contrôle pour garantir la sécurité du personnel, des fournisseurs et des agriculteurs. Compte tenu de l'éloignement des zones du projet et des capacités limitées de la police nationale, particulièrement dans ces régions, le projet n'a pas sollicité les forces de l'ordre pour ne pas aggraver la situation. À la place, il a préféré travailler avec les groupes locaux, les autorités locales, ainsi que des associations d'agriculteurs et de fournisseurs déjà bien intégrés dans la communauté.

Stratégie de retrait **Note: 4** **Notation précédente: 3**

Justification de la note

- 63. Le PITAG dispose d'une stratégie de sortie qui se repose sur les 4 éléments suivants :
 - (a) l'intégration du programme dans la structure organisationnelle du MARNDR. L'UGP fait partie de la direction départementale du ministère. En étroite collaboration avec les membres des CCB, elle a pour mission de faire respecter les critères de sélection des bénéficiaires, de contrôler les produits et les biens livrés par les prestataires de services et d'assurer le suivi et le contrôle du projet dans son ensemble. Il est estimé que cette intégration sera bénéfique pour le projet lors de sa phase de clôture.
 - b) la participation active des bénéficiaires finaux : sur la base de l'organisation des foires, les producteurs et productrices sélectionnent de manière rationnelle et autonome les produits, biens et services fournis par les prestataires de services.
 - c) La promotion de micro-entreprises locales pour la prestation de services permet aux producteurs et aux agriculteurs de continuer à avoir accès aux services, aux biens et aux produits dont ils ont besoin pour continuer à développer leurs activités de production et de transformation, au-delà du soutien financier du PITAG.
 - d) La mise en relation des producteurs avec des acheteurs pour la vente de leurs produits. Cette action contribue à l'autonomisation économique et commerciale des produits, afin qu'ils puissent réduire leur dépendance à l'égard des dons extérieurs. Cependant, un document reprenant ces éléments n'a pas été rédigé.

Principaux problèmes

- 64. Pour une implémentation effective de la stratégie de retrait, il est recommandé au projet de :
 1. Prendre en compte les conditions de sécurité et de fragilité auxquelles le pays est confronté. Dans cette optique, les fournisseurs de services d'entretien des systèmes d'irrigation doivent être recrutés localement. L'assistance technique pourrait également être fournie à distance par des moyens tels que les SMS ou les appels téléphoniques.
 2. Envisager l'intégration des recherches développées dans le cadre du projet, ainsi que d'autres produits, par les parties prenantes publiques et privées, et définir clairement comment ou si ces produits seront accessibles aux petits exploitants agricoles.
 3. Valider l'approche et la faisabilité de la stratégie avec les participants au projet.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
Élaboration d'un document répertoriant les éléments cités précédemment Élaborer un document de stratégie de retrait qui synthétise les principales actions, stratégies et activités pour assurer la durabilité des impacts et résultats du projets au de-là de la contribution Financière des donateurs.	Coordination	03/2024

Potentiel de reproduction à plus grande échelle **Note: 4** **Notation précédente: 3**

Justification de la note

- 65. L'élaboration du PITAG est conçue, axée et exécutée en prenant compte les différentes politiques publiques du secteur, à savoir le Plan national d'investissement 2010-2025, les Politiques Agricoles, la PDNA, la PNSSANH (SA). Durant la mise en œuvre toutes les parties prenantes ont été encouragées à une intégration effective dans les espaces et tables sectorielles concernant le développement rural du département du Sud. Durant les années d'exécution du PITAG, le GdH, ne s'est pas investi à l'élaboration de nouvelles politiques pour le secteur agricole, sinon la mise en œuvre des politiques existantes. En ce sens, le PITAG a contribué à analyser et mettre en œuvre des axes stratégiques priorisées par le gouvernement (Plan de contingences). S'appuyant sur les enseignements tirés du PITAG et d'autres initiatives dans en Amérique latine, la BID a développé son nouveau programme, PAPAIR, qui a commencé à être déployé dans plusieurs départements du pays. Ce nouveau projet intègre et valide dans la pratique les résultats de certains programmes de recherche et d'innovation. Par ailleurs, il adopte des enseignements institutionnalisés au sein du ministère de l'agriculture issus de la mise en œuvre du PITAG. De plus, suite aux évaluations, la grande majorité des spécialistes impliqués dans le PITAG ont été réengagés. Cette démarche a permis à la BID de capitaliser sur les expériences réussies du PITAG, entraînant un impact positif et réduisant considérablement le temps nécessaire à la préparation du nouveau projet.

Principaux problèmes

- 66. Les points soumis lors de la dernière mission de supervision restent actuels. À date, aucun protocole n'a encore été dégagé des sous-programmes de recherche en cours sur diverses cultures. Il en est de même des projets spéciaux concernant la petite mécanisation agricole,

l'amélioration de la fertilité des sols et la gestion des maladies et ravageurs. Le problème de transport pour les parcelles en hauteur et difficile d'accès demeurent une contrainte majeure pour la mise en place de ces parcelles suivant les techniques améliorées vulgarisées par le programme.

67. L'une des limitations majeures à l'extension des foires aux intrants agricoles est la périssabilité des produits. En effet, la plupart des semences racines, tubercules et boutures et parfois même de plantules, ne peuvent pas être stockées. Même si la notion de quota, introduite par le PITAG, a aidé dans la gestion des stocks des produits périssables à l'échelle du programme, cette solution est difficilement applicable à grande échelle. D'autres alternatives doivent être recherchées, comme encourager les partenaires impliqués dans la distribution de semences graines, d'adopter le système de foire aux semences.

c. Gestion du projet

Qualité de la gestion du projet	Note: 4	Notation précédente: 4
--	----------------	-------------------------------

Justification de la note

68. La qualité de la gestion et la performance du programme est satisfaisante, malgré les grandes difficultés dans le pays ces deux dernières années. Le projet dispose d'une Unité de Gestion (UGP) qui travaille de manière coordonnée avec les différentes divisions du MARNDR. Cette dite unité compte un coordinateur technique, des responsables des composantes 1 et 2, un responsable de finance, un responsable de suivi et évaluation et une experte en genre, nutrition, ciblage et inclusion social. L'UGP travaille en fonction d'un PTBA, lequel sert de guide pour les planifications et évaluations mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles des activités à mettre en place. À ce jour, toutes les personnes clés nécessaires à la mise en œuvre du projet ont été embauchées et fournissent l'expertise requise pour atteindre les résultats escomptés par le PITAG.

Principaux problèmes

69. L'équipe du PITAG et la DDAS avaient pu finaliser les incitations initiées par l'OPS AVSI. Le nouvel opérateur a démarré ses activités sur le terrain le 1er octobre 2022 et travaille depuis sur 2 campagnes agricoles (printemps 2023 et été 2023). Le MEF n'a jamais désigné ses deux (2) représentants au Comité de Pilotage, malgré les correspondances envoyées par le MARNDR.
70. Compte tenu qu'il y a encore des activités importantes à réaliser au sein de la composante recherche (notamment la validation et publication de résultats définitifs), la mission recommande de faire un agenda actualisé tenant compte des contraintes et défis du contexte et d'en assurer un suivi régulier.

Gestion des savoirs	Note: 5	Notation précédente: 4
----------------------------	----------------	-------------------------------

Justification de la note

71. Le projet, depuis sa conception, sa formulation et sa mise en œuvre, a conçu une stratégie claire et innovante pour la production de nouvelles connaissances au service du développement rural d'Haïti. Cette stratégie se repose sur trois piliers principaux :
- a) L'octroi de bourses de Master à de jeunes professionnels : À date, 9 bourses ont été attribuées pour des études de Master. Ces professionnels ont terminé avec succès leurs études et ont publié leurs rapports de fin d'études ainsi que deux articles scientifiques.
 - b) Alliances avec des universités nationales et étrangères : des alliances ont été conclues avec l'Université de Floride, l'Université McGill, l'Université Quisqueya et la Faculté d'agronomie de l'Université d'Haïti, CATIE, entre autres.
 - c) Mise en œuvre des Champs Ecoles Paysans (CEP) : 60 écoles d'agriculture ont été créées, permettant aux producteurs d'acquérir de nouvelles connaissances, de tester de nouvelles technologies et méthodologies et de nouvelles cultures adaptées aux changements climatiques. Ces écoles d'agriculture de terrain ont offert un espace pour la génération de nouvelles connaissances, confrontant les connaissances scientifiques de l'académie avec les connaissances et pratiques ancestrales des agriculteurs.
- Le PITAG a non seulement généré de nouvelles connaissances grâce à son volet recherche, mais a également tiré des enseignements de son système de suivi et d'évaluation. Les recommandations émises par le FIDA lors de la dernière mission de supervision ont été cruciales pour améliorer la participation des femmes et des jeunes. De plus, la systématisation des foires a contribué à l'amélioration de la qualité des produits fournis par les prestataires. En s'appuyant sur les leçons apprises du PITAG et d'autres initiatives en Amérique latine, la BID a développé un nouveau programme, le PAPAIR. Ce dernier intègre les résultats de la recherche, renforce la collaboration avec le ministère de l'agriculture et adopte une approche holistique pour l'investissement dans le développement rural. La stratégie de Gestion de Savoir du PITAG dispose de trois piliers fondamentaux et liés entre eux :
- A) Production de nouvelles connaissances et de savoirs, au travers les activités liées aux bourses d'études et aux Champs Ecole Paysan
 - B) Partage de connaissances et savoir, au travers la dissémination d'informations sur les sites web des universités internationales, la mise en place de journées scientifiques, la production de vidéos-documentaires et enfin la vulgarisation des données des tables sectorielles.
 - C) Utilisation du système de gestion de savoir pour la prise de décisions, via l'augmentation de la participation des femmes et des jeunes, l'amélioration des foires, l'utilisation des leçons apprises pour l'élaboration d'un nouveau projet, et la validation de nouvelles variétés de riz et de cacao résistants au changement climatique.

Principaux problèmes

73. Un système d'information scientifique et technique est installé et c'est le portail principal pour la diffusion des connaissances du projet. En plus la division de communication du Ministère est en train d'élaborer un vidéo documentaire, recueillant les témoignages des bénéficiaires, des parties prenantes et ainsi que les boursiers.
74. Un Vidéo documentaire, est en train d'être élaboré par la direction de communication du Ministère dans l'objectif de recueillir les témoignages des boursiers, des parties prenantes et des principaux protagonistes, des membres des champs écoles paysans ainsi que des bénéficiaires des incitations. Le vidéo sera partagé avec les parties prenantes et sera publié sur le site Web du Ministère de l'Agriculture.

Utilisation optimale des ressources	Note: 3	Notation précédente: 3
--	----------------	-------------------------------

Justification de la note

75. À la fin du mois de novembre 2023, plus de 80 % des ressources engagées par le FIDA auront été décaissées. Le PITAG a déjà préparé une stratégie pour être en mesure de demander le dernier prélèvement pour le premier semestre 2024, afin de compléter 100% des fonds avant la date du 30 septembre 2024. Cela nous amène à penser que toutes les promesses de dons pourront être décaissées dans les délais impartis. Comme indiqué précédemment dans le rapport de supervision, « À date, 89% (12,084 ménages) de la cible globale est déjà atteinte », avec une dépense globale à ce jour de 80 %, qui devrait atteindre un taux de 100 % d'ici la clôture du Projet ; avec une réalisation du PTBA d'environ 90 %

jusqu'en Décembre 2023. Cela indique un bon rapport qualité-prix alors que les dépenses affectées ont atteint leurs bénéficiaires ainsi que les objectifs du projet.

Principaux problèmes

76. Il est primordial que la coordination du programme réalise une analyse financière de l'évolution des coûts des incitations depuis le début du programme et fasse une projection pour voir si d'ici la fin de programme, il sera possible de financer toutes les incitations. Ceci est d'autant plus important que ces dépenses vont être réalisés sur les fonds FIDA.

Cohérence entre le PTBA et les activités menées	Note: 4	Notation précédente: 4
--	----------------	-------------------------------

Justification de la note

77. Le PTBA est de bonne qualité et préparé avec ponctualité. Il est soumis pour NO à la BID en début d'année. L'avancement du projet continue d'être affecté par des retards dus à un contexte difficile dans le pays (pandémie, trouble politique, forte insécurité avec des enlèvements réguliers, accès Sud de Port-au-Prince bloqués par des gangs, rareté de carburant). Le taux d'exécution du PTBA 2023 pour Octobre 2023 est de 51%, avec des estimations menant le total à plus de 90% pour Décembre 2023, suivant le dernier décaissement du FIDA. Les informations de l'exécution physique du PTBA sont incluses dans l'annexe 2, et se basent sur les 6 premiers mois d'exécution de l'année (la matrice étant alimentées par les rapports semestriels). Il est à considérer que la mission ayant eu lieu en fin 2023, bien que les chiffres soumis dans l'annexe 2 ne montre pas forcément un taux d'exécution important, celui-ci a connu une poussée en avant durant le second semestre.

Évaluation du PTBA

78. Le contexte sécuritaire du pays est la principale discriminante pouvant impacter la bonne exécution du PTBA. Dans la perspective que le contexte sécuritaire du pays ne s'améliorera pas dans les mois à venir, il est important de s'assurer de la bonne exécution des activités, et que celles-ci ne soient pas entravés par le contexte actuel. Il sera important pour le projet de suivre régulièrement la correct exécution de ce dernier pour clôturer le mieux possible l'implémentation des activités.

Performance du système de suivi-évaluation	Note: 4	Notation précédente: 4
---	----------------	-------------------------------

Justification de la note

79. Le programme dispose d'un système de suivi et évaluation très performant. Il produit des rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels, lesquels permettent d'instruire sur les résultats et impact du projet. Le système de suivi et évaluation compte d'une structure opérationnelle avec la participation de tous les acteurs et parties prenantes du projet. La coordination du projet fait un suivi technique des activités programmées dans le PTBA en les comparant avec la gestion financière, ce qui permet une gestion intégrée et la prise de décision opportune en vue de s'assurer des résultats programmatiques prévus dans le PTBA.

Évaluation du système de suivi-évaluation

80. Le PITAG dispose d'un système de suivi et d'évaluation très solide qui inclut la participation de plusieurs acteurs à différents niveaux. La collecte d'informations quantitatives se fait de manière systématique. De même, le responsable du suivi et de l'évaluation effectue de nombreuses visites sur le terrain afin d'obtenir des informations qualitatives permettant de comprendre les informations quantitatives.
81. Conformément aux recommandations de la dernière mission de supervision, les données disponibles dans le système de suivi sont désormais ventilées par sexe et par âge, ce qui permet d'évaluer le niveau de participation des femmes et des jeunes. Grâce à cet effort de désagrégation, PITAG a pu développer une stratégie de discrimination positive pour faciliter l'intégration d'un plus grand nombre de femmes. À ce jour, les femmes représentent jusqu'à 44 % du nombre total de bénéficiaires.
82. Des rapports narratifs sont préparés tous les six mois, ce qui permet de rendre compte de l'avancement des résultats, des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et de la proposition d'alternatives. Des réunions d'évaluation des résultats sont également organisées tous les six mois, avec la participation du personnel du FIDA. Ces forums de discussion permettent d'établir le lien nécessaire entre l'exécution financière et l'exécution physique des activités. Ils aident également à comprendre comment les processus d'approvisionnement constituent une étape clé dans la mise en œuvre des activités programmées dans les délais impartis.
83. La conception du système de suivi et d'évaluation permet de suivre l'évolution de la réalisation des objectifs par année et de manière cumulative.
84. Les recommandations formulées lors de la dernière mission de supervision de juin 2022 ont fait l'objet d'un suivi rapproché. Un tableau reprenant les recommandations a été préparé et partagé avec le responsable du suivi et de l'évaluation de la BID, qui nous présente tous les trimestres l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces commentaires. Les principales recommandations formulées par le FIDA ont été prises en compte, ce qui a permis de ventiler les bénéficiaires par âge et par sexe. Ainsi, 44% des bénéficiaires sont des femmes et 15% des jeunes femmes.
85. De même, les contributions du gouvernement ont été comptabilisées. Et la PTBA est clairement ventilée par source de financement. Une étude d'audit opérationnel a été réalisée et une société a été engagée pour fournir un service téléphonique où les gens peuvent déposer des plaintes.

Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques	Note: 4	Notation précédente: 3
--	----------------	-------------------------------

Justification de la note

86. La mission a constaté une progression notable des exigences des PESEC, passant de « plutôt insuffisant (3) » à « plutôt satisfaisant (4) ». Cette amélioration est attribuable à l'adaptation des activités du programme aux bonnes pratiques agroenvironnementales (BPAE), tout en respectant les normes sociales et les impératifs d'adaptation au changement climatique. Les défis initiaux, notamment le manque d'efficacité dans l'enregistrement et la gestion des plaintes, la mise en place d'un plan de suivi des espèces envahissantes, et les risques éventuels liés à la réinstallation, ont été efficacement abordés et résolus grâce à l'accompagnement de la BID, comme le détaille l'évaluation ci-après.

Évaluation des PESEC

87. Réinstallation involontaire : Par rapport aux risques potentiels de déplacement économique avancé par le FIDA lors de la revue à mi-parcours, les clarifications suivantes ont été apportées par le projet. En effet, le propriétaire qui met son terrain à la disposition des membres de sa localité regroupés dans un champ-école ne se sent nullement lésé, car :

- aux points de vue économique et social, il est bien installé dans sa communauté.
 - la mise à disposition de l'espace est volontaire, se fait sur la base d'une entente (il y a un accord signé) et c'est un grand motif de satisfaction personnelle.
 - il voit ça comme une opportunité d'apporter sa contribution à ce qui se fait (il peut ne pas être membre du CEP).
 - il propose s'il a vraiment du foncier et ne s'en plaint pas (des fois il propose plusieurs sites pour le choix d'un seul).
 - les investissements faits, par exemple, en termes de clôture (pour protéger les apprentissages), d'agroforesterie et les structures de protection mises en place (quand elles sont nécessaires) lui reviennent à la fin du projet.
88. Mécanisme de gestion des plaintes : Une hotline gratuite sera déployée durant les prochaines semaines jusqu'à la fin du programme dans le département du Sud. Elle sera également mise en place dans les départements où les incitations sont déjà terminées au moment du lancement du PAPAIR dans ces départements (estimation : avril 2024). Cette hotline sera communiquée par SMS et lors de réunions aux bénéficiaires et toutes autres parties prenantes dont le programme possède le numéro (fournisseurs, BAC, etc.). Elle permettra de faire remonter les plaintes graves mais également d'assurer le service après-vente.
89. D'autre part, un audit technique est en train d'être réalisé par la firme TURNIER pour la composante 2 dans les départements du Nord, Nord-Est et Grande-Anse (le rapport préliminaire sera disponible en décembre 2023). En décembre 2023, l'audit sera également mené dans le département du Sud. Un échantillon statistiquement recevable de bénéficiaires seront vérifiés et visités par la firme. Ce travail inclura notamment la réalisation d'un audit technique des paquets techniques ; du suivi et de la supervision ; des fournisseurs ; du mécanisme de gestion des plaintes.
90. Étude espèces invasives : À la suite de plusieurs processus infructueux, un consultant local a été enfin identifié et le processus de contractualisation est dans sa phase finale. Malgré la tardivité de la conduite de cette étude, elle demeure essentielle pour évaluer l'efficacité des interventions du projet PITAG, comprendre les impacts écologiques et socioéconomiques, et orienter les futures actions en matière de gestion des espèces invasives. Pour les gestionnaires du PNNM, cette étude pourra leur informer sur les changements écologiques éventuels causés par les espèces invasives, aidant à comprendre leurs effets sur biodiversité locale et les écosystèmes au niveau de la zone tampon et les risques éventuelles pour le Parc.

d. Gestion et exécution financière

Taux de décaissement acceptable	Note: 3.0	Notation précédente: 3
--	------------------	-------------------------------

Justification de la note

91. Automated rA dix mois de la nouvelle date d'achèvement du PITAG et à moins d'un an et demi de sa date de clôture, le taux de décaissement du don FIDA est de 63%. Durant la mission, la BID a soumis au FIDA une demande de décaissement pour la 4^{ème} tranche de USD 2M contre justification de USD 2.7M de dépenses payées au 31/10/2023. Une fois traitée, cette demande portera le taux de décaissement des fonds FIDA à 82%. ating based on IFAD disbursement data

Principaux problèmes

92. PITAG n'a soumis à la BID sa requête n°15 (pour un montant de 709,787 USD) et permettant d'atteindre le seuil requis pour demander le décaissement des fonds FIDA que le 30/10/2023. Après vérification et autorisation de ladite requête, la BID a soumis au FIDA, le 22/11/2023, sa demande de décaissement de la 4^{ème} tranche pour un montant de 2 M USD. Dès qu'approuvée et traitée par FIDA, la demande de décaissement de l'avant dernière tranche du Don FIDA (tel que détaillé dans l'échéancier sur l'Accord Administratif (AA) BID-FIDA) portera le taux de décaissement des fonds FIDA de 63% à 82%. Le tableau ci-dessous donne une idée sur les décaissements effectués au 31/10/2023 par chacun des financiers du programme.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Utilisation des fonds La BID surveillera l'utilisation des fonds provenant de différentes sources pour s'assurer que les fonds du FIDA sont exécutés proportionnellement Date limite: continue	BID Finance avec Coordinateur de Projet	

Aspects fiduciaires

Qualité de la gestion financière	Note: 4	Notation précédente: 4
---	----------------	-------------------------------

Justification de la note

93. La qualité de la gestion financière est jugée plutôt satisfaisante : Le dispositif de la GF présente des lacunes notamment liées à (i) la structure organisationnelle non encore étoffée avec le poste de comptable qui reste vacant à la date de la mission, (ii) la non mise à jour du logiciel comptable SYSCOP qui présente les données financières avec au moins un mois de retard et (iii) le non-respect des procédures décrites dans les manuels techniques, ces procédures ont certes un impact financier notamment la non application des sanctions prévues dans le manuel des incitations. Certaines actions méritent d'être mise en œuvre afin de porter la qualité de la GF à un niveau plus élevé.

Principaux problèmes

94. Organisation et personnel
95. La structure organisationnelle de l'Unité GF a changé par rapport à ce qui a été prévue à la conception et par rapport à l'année précédente. Elle est désormais composée de 2 salariés et un consultant. L'effectif du personnel salariés est réduit à 2 : (i) un Spécialiste en GF - qui est l'ancien comptable promu – et(ii) une Assistante Administrative. La consultante est l'ancienne SGF, assure actuellement, et à travers un contrat de courte durée, la passation de dossiers au nouveau SGF. Le projet a entamé les procédures de recrutement d'un nouveau comptable, mais à date, le poste est toujours vacant.
96. Budget
97. La présentation du POA 2023 s'est améliorée avec indication claire de la composante et du « financier ». L'Accord Administratif (AA) FIDA - BID requiert la soumission du POA à la NO du FIDA sans précision de délais requis. La BID a partagé le POA 2023 avec FIDA sans demande formelle

de NO et FIDA n'a pas émis de remarques. Le POA 2023 prévoit l'acquisition de 2 voitures à financer sur FIDA, ces activités n'étaient pas prévues au COSTAB. La BID considère que la planification de cet approvisionnement ne constitue pas une déviation importante au sens de l'Art2. de l'AA. Le POA 2023 totalise USD 11,8 M avec USD 6,6 M à financer sur BID et 5,2 M sur FIDA. Le taux d'exécution global du POA 2023 est 54%, il est de 51% pour les activités financées sur FIDA. A 2 mois de la fin de l'année, ce taux est jugé faible.

98. Flux de fonds et modalités de décaissement

99. La traçabilité des flux de fonds est assurée à travers l'ouverture de comptes bancaires séparés. Pour recevoir les fonds FIDA, 2 comptes bancaires sont ouverts : un CD en USD, pour recevoir les fonds FIDA transférés par la BID et un autre CO en Gourdes, alimenté par des transferts périodiques du CD. Le principe FIFO est respecté et un état de suivi est tenu sur Excel. Des rapprochements bancaires sont effectués mensuellement et revus par la BID lors de la soumission de chaque requête de justification par le PITAG. Depuis la mission précédente, PITAG a soumis à la BID 5 requêtes de justification totalisant USD 2,671,948. Avec la soumission de la dernière requête n°15, la condition déclenchant la demande de décaissement de la 4^{ème} tranche du don est satisfaite, durant la mission, la BID a soumis au FIDA sa 4^{ème} demande de décaissement.

100. Contrôle interne (CI)

101. Les mécanismes de CI ont été mis en place pour suivre la plupart des dépenses et actifs, des procédures claires sont décrites et détaillées au niveau du MOP ainsi que des 2 autres manuels : « manuel des incitations » et « manuel des foires des intrants ». L'examen d'un échantillon de dépenses totalisant USD 1,541,998 sur un total de USD 3,477,038, prélevés sur les 6 requêtes (de n°9 à n°15) soumis par le PITAG entre juin 2022 et oct. 2023 à la BID, il a été vérifié et conclu qu'il y a respect des procédures de CI notamment en termes de planification de la dépense, son autorisation, son enregistrement, sauvegarde et archivage).

102. Toutefois, les résultats du 2^{ème} rapport de l'audit technique -en date de juillet 2022- apporte un doute quant à l'assurance raisonnable que les fonds ont été utilisés conformément à leur destination et évoque le non-respect des procédures décrites notamment celles relatives à la Gestion des Plaintes et l'Application des Sanctions. Le programme a entrepris des actions correctives à savoir la mise en place d'une hotline gratuite et l'engagement d'une autre mission d'audit financier et technique dont le rapport préliminaire sera disponible en décembre 2023.

103. Information comptable et financière

104. La comptabilité est tenue en partie double sur le logiciel SYSCOP. Ce logiciel a été paramétré afin de permettre la génération automatique de rapports financiers et le suivi et l'exécution du budget. Toutefois, logiciel SYSCOP n'est pas à jour et les rapports fournis à la mission s'arrêtent au 30/09/23. Le projet utilise Excel pour inscrire et faire le suivi des transactions encourues mais Excel ne peut en aucun cas remplacer le logiciel comptable. Le projet est entrain de « poster » progressivement les écritures comptables après un arrêt dû au départ de l'analyste programmeur du SYSCOP (fin de son contrat et rétention de la clef qui permet la mise à jour du SYSCOP. Le programme a entamé le processus de recrutement du consultant afin d'éviter la survenance de toute situation semblable dans le future).

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Respecter les clauses de l'AA BID - FIDA Notamment le § 12 - en terme de demandes de NO au FIDA et le § 13 – en terme de communication de données financières Cette recommandation de 2022 a été reconduite par la mission de Nov 2023	BID	12/2023
Tenue à jour du SYSCOP Veiller à la mise à jour continue du logiciel comptable SYSCOP et sans délais indus.	Coordonnateur programme / SGF	12/2023
Respecter les clauses de l'AA Notamment le § b de l'article 13 – en termes de communication de données financières	BID	12/2023
Structure organisationnelle étoffée Accélérer le processus de recrutement du comptable	Coordonnateur programme	12/2023
Evaluer l'impact des résultats de l'audit technique Qualifier l'impact des constatations sur les fonds FIDA Partager avec FIDA le plan d'action pour résoudre les problèmes soulevés Un autre audit a été engagé (contrat signé en Aout 2023) la mission de Nov. 2023 n'était pas en mesure d'obtenir le rapport d'audit technique Financier qui devrait être prêt le mois suivant cad dec 2023	Coordonnateur programme /BID	01/2024
Partager avec FIDA le rapport de l'audit technique/financier et l'état de suivi des recommandations Partager avec FIDA le rapport de l'audit technique/financier dès réception ainsi que l'état de suivi des recommandations proposées, notamment en ce qui a trait aux fraudes commises par les acteurs tels que les fournisseurs d'intrants, les agriculteurs et agricultrices	Coordonnateur programme	01/2024
Demander la NO formelle du FIDA sur le POA Veiller à obtenir la NO formelle du FIDA pour toute modification des activités planifiées par rapport à celles prévues dans le COSTAB	BID	01/2024
FM Questionnaire La BID coordonnera avec le projet pour l'achèvement du questionnaire sur le FM et sa soumission au FIDA.	Unité des finances de la BID / financement de projets	
Audit La BID examinera les exigences d'audit du FIDA afin d'en garantir l'inclusion dans le prochain rapport d'audit. Date limite: dans les prochains TORs d'audit	BID Finance	
Examen de la documentation relative aux dépenses du FIDA La BID fournira au FIDA un rapport sur les résultats de l'examen de la documentation relative aux dépenses des fonds du FIDA ainsi qu'une copie des justifications soumises par le projet. Date limite: Sur demande de décaissement suivant ou lors de missions.	BID Finance	

Qualité et ponctualité des audits

Note: 4

Notation précédente: 4

Justification de la note

105. Bien que reçu en retard par le FIDA, le rapport a été soumis à la BID dans les délais requis. Les états financiers sont complets. Des faiblesses ont été constatés concernant la lettre sur le contrôle interne

Principaux problèmes

106. La lettre sur le contrôle interne fait le suivi des recommandations du rapport précédent, mais ne propose pas des nouvelles recommandations. Cette circonstance nous paraît bizarre si l'on considère les faiblesses au niveau du contrôle interne du projet qu'ont été soulevées par le rapport d'audit technique sur le système des incitations.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Réviser les TDR de l'auditeur externe Réviser les TDR de l'auditeur externe afin d'obtenir plus d'assurance sur la fiabilité du système de contrôle interne et sur la validité des dépenses surtout dans le cadre des activités liés aux incitations	BID	
Réviser les TDR de l'auditeur externe Réviser les TDR de l'auditeur externe afin d'obtenir plus d'assurance sur la fiabilité du système de contrôle interne et sur la validité des dépenses surtout dans le cadre des activités liés aux incitations	BID	
Réviser les TDR de l'auditeur externe Réviser les TDR de l'auditeur externe afin d'obtenir plus d'assurance sur la fiabilité du système de contrôle interne et sur la validité des dépenses surtout dans le cadre des activités liés aux incitations	BID	
Réviser les TDR de l'auditeur externe Réviser les TDR de l'auditeur externe afin d'obtenir plus d'assurance sur la fiabilité du système de contrôle interne et sur la validité des dépenses surtout dans le cadre des activités liés aux incitations	BID	

Fonds de contrepartie

Note: 4

Notation précédente: 3

Justification de la note

107. L'Accord du don FIDA prévoit que la contribution de la République d'Haiti (RdH) est prévue en nature mais dont la composition n'est pas détaillée, toutefois, au niveau de l'AA BID - FIDA, il a été prévu que « La Contrepartie nationale financera 1 000 000 USD pour couvrir les coûts récurrents ». Au 31/10/2023 l'estimation de la contribution de la RdH est évaluée à 66% du montant planifié.

Principaux problèmes

108. Le programme a mis en œuvre la recommandation de la mission précédente et a préparé un tableau qui énumère les contributions du gouvernement de la RdH. Cette contribution a été calculée sur la base d'estimations de la valeur des locaux des DDA mis à la disposition du PITAG ainsi que sur la base de la valeur réelle des salaires payés aux fonctionnaires de l'Etat et mis à la disposition du programme depuis son entrée en exploitation en avril 2018. La contribution en nature inclut également la prise en charge par le gouvernement de la RdH des droits de douanes sur les biens importés. Lors de la mission, il a été demandé au programme de mettre à jour le tableau de calcul de la contribution jusqu'au 31/10/2023 ce qui a ramené l'estimation de cette contribution à USD 657,528 soit un taux de contribution de 66%.

109. Il n'est pas clair d'après les dispositions des accords de don si le gouvernement de RdH prend en charge ou pas les taxes sur la valeur ajoutée (TCA) et la composition de la contribution du GdH n'a été nulle part détaillée. L'accord de Don liant la RdH au FIDA renvoie, pour les dispositions portant sur les taxes et imposition, au Chapitre VIII de l'accord de Don BID-RdH. Ce dernier prévoit que le « Bénéficiaire » - la RdH : « ...s'engage à assumer la charge de tout impôt, taxe ou droit applicable à la signature, l'enregistrement et l'exécution du présent Accord ». La lecture de cet article mène à la conclusion que les droits et taxes nécessaires pour l'exécution de l'accord de don sont à la charge de la RdH. Toutefois la BID autorise un traitement différent et recommande d'associer la lecture dudit article avec les dispositions de son « Manuel sur les décaissements » qui prévoient que la BID peut financer les taxes et droits associés, à condition que les montants de ces taxes et droits soient raisonnables pour la Banque et que pour « Haiti » et selon ses procédures internes, la BID considère ces taxes comme dépenses éligibles. Il a été déduit alors que FIDA suit le même traitement autorisé par la banque pour les droits et taxes, et de les considérer comme dépenses éligibles.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Contribution en nature Développer une méthodologie pour évaluer la contribution en nature et documenter et enregistrer la contribution sur une base continue	Unité de financement de projets avec l'appui de la BID Finance	

Conformité avec les clauses des prêts

Note: 5

Notation précédente: 5

Justification de la note

110. La plupart des clauses sont respectées. Certaines sont non applicables car remises en cause dans la convention d'agrément signée entre la BID et le FIDA

Principaux problèmes

111. FIDA a signé deux accords : un accord de financement (AF) avec la RH, le bénéficiaire ayant sollicité du FIDA un co-financement et un accord administratif (AA) avec la BID, désignée comme la partie qui gère les fonds FIDA. Certaines dispositions de l'AF ont été remplacées par d'autres citées au niveau de l'AA.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Respecter les clauses de l'AA Notamment le § 12 - en termes de demandes de NO au FIDA et le § 13 – en termes de communication de données financières	BID	

Évaluation de la passation des marchés

Passation des marchés

Note: 4

Notation précédente: 5

Justification de la note

112. La mission a jugé la passation des marchés modérément satisfaisante [4] principalement en raison de problèmes liés à la gestion des contrats et du manque d'informations financières sur les contrats. La passation de marchés du PITAG est réalisée par l'Unité de Passation de Marchés Publics (UPMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), qui a la responsabilité de les réaliser suivant les procédures de passation des marchés de la BID en utilisant les DAO respectifs, tel qu'établi dans l'Accord de Financement (AF). À la suite de la mission, et de l'analyse des divers critères, l'UPMP reste jugée comme une unité dont le niveau de risque est toujours considéré bas. Ils ont fait preuve d'excellentes performances professionnelles dans les procédures de passation de marchés, de la planification, au développement des DAOs, en passant par l'évaluation et l'attribution de contrats. Néanmoins, de nombreuses préoccupations ont été constatées au niveau de la gestion des contrats, alors que l'exécution des contrats est très retardée, ce qui nécessite de longues prolongations. Le Projet a la responsabilité de s'assurer que les contrats signés et cofinancés par le FIDA soient exécutés et finis à temps, dans tous les cas avant la clôture prévue du projet en septembre 2024. Cela nécessitera une gestion contractuelle continue et efficace.

La mission a identifié deux activités comme des contrats importants (Big Ticket) et les a notés comme présentant un risque moyen. La passation des marchés pour ces activités est achevée et les contrats sont en cours d'exécution. La mise en œuvre de ces activités est retardée et représentent la plus grande partie du financement du FIDA dans le projet. Les contrats en question sont :

- Operateur prestataire de services pour l'implantation des champs-écoles paysans (CEP) dans le département du Sud, au niveau des communes d'intervention du PITAG.
- Poursuite de la mise en œuvre des incitations dans des communes de département du sud.

La mission a pu identifier une exécution financière d'environ 28% pour le premier contrat et de 35% pour le second, alors que le délai d'exécution pour les deux est supérieur à 50% du calendrier prévu. Interrogé sur cette incohérence, le coordinateur technique n'a pas pu fournir d'informations ou de justifications fiables. Cela témoigne d'un rythme d'exécution plutôt lent des contrats sur le terrain sans justification adéquate. Il existe donc des inquiétudes quant au fait que les contrats pourraient ne pas être entièrement exécutés avant la clôture du projet.

Aucune directive claire n'est appliquée pour la gestion des contrats ; un Plan de Gestion de Contrats (PGC) n'existe pas. Il a été recommandé à l'UPMP d'élaborer et d'utiliser un tel plan afin d'uniformiser la gestion des contrats pour une meilleure transparence et efficacité.

Évaluation de la passation des marchés

Pilier	Note	Justification
Examen documentaire du portefeuille de contrats du projet dans l'outil de suivi des contrats avant la mission	3	Les gros contrats sont identifiés et surveillés. Des inquiétudes subsistent quant à l'exécution dans les délais des contrats.
Gestion des risques PESEC	5	Bonnes considérations PESEC et suivi basé sur les retours sur le terrain.
Stratégie d'approvisionnement/Processus de planification de l'approvisionnement	4	Le format standard utilisé de la BID en Excel manque de plusieurs informations utiles au suivi et l'administration du processus de passation des marchés, en comparaison avec celui du FIDA.
Processus et procédures de la préqualification/présélection à la réception des offres/propositions	6	L'unité respecte généralement les règles et seuils de passation des marchés de la BID tels que convenus dans l'AF.
Processus et procédures d'évaluation et d'attribution des contrats	6	Les dossiers sont complets et contiennent toutes les informations requises.
Gestion et administration des contrats et précision et actualité des données CMT	3	Certaines faiblesses à ce stade. Un soutien à la mise en œuvre est nécessaire afin de garantir une réalisation dans les délais. Les contrats utilisés sont conformes à la norme. La BID utilise son outil électronique SISCOR (et EZ-SHARE) pour le stockage des contrats. Cependant, aucune information détaillée est disponible au FIDA pour étayer l'évaluation.
Registres et Archivage	5	Les dossiers sont complets, ordonnés et facilement accessibles (en version numérique vu que la mission a été réalisée à distance).
Moyenne	4.5	

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Infos sur Paiements : La différence entre les avancements physiques et financiers des contrats évalués lors de la mission n'ont pas pu être expliqués et devront l'être à posteriori. Des informations détaillées doivent être fournies sur tous les contrats financés par le FIDA pour lesquels des informations manquaient au cours de la mission.	PITAG/UPMP	12/2023
Suivi des contrats Transmettre chaque trimestre au FIDA un résumé des contrats clés cofinancés par le FIDA (avancement physique et financier, problèmes, avenants, etc.)	PITAG/UPMP	
Plan de Suivi des Contrat Il est fortement recommandé qu'un plan de Gestion de Contrats soit appliqué (ou autre exigence équivalente de la BID).	PITAG/UPMP	
Processus de Paiement L'UPMP a besoin d'accéder en temps utile aux informations financières sur les contrats signés.	PITAG/UPMP	

e. Indicateurs clés en matière de supervision et d'appui à l'exécution

Probabilité d'atteindre l'objectif de développement	Note: 4.39	Notation précédente: 3.65
Évaluation de la performance globale de l'exécution	Note: 4.0	Notation précédente: 3.83

F. Actions convenues

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Efficacité en matière de développement		
Continuation des activités genre Continuer la mise en œuvre des stratégies différenciées pour s'assurer d'arriver aux 50% de participation de femmes promues dans le cadre logique du projet. Profiter de l'octroi des dernières subventions pour faire bénéficier le plus grand nombre de femmes possible et combler le léger écart qui existe entre les hommes et les femmes en termes d'égalité d'accès aux ressources du programme.	Coordination et Responsable Genre	03/2024
Suivi mensuel de dernière année d'implémentation Il est recommandé un suivi mensuel des activités au moment d'entamer la dernière année d'implémentation du projet.	Coordonnateur programme / BID	
Continuité des actions ciblées sur le genre La mission recommande la continuation de la mise en œuvre des actions mises en place pour arriver à l'objectif de 50% de femmes bénéficiaires.	Responsable genre, Coordonateur programme	
Ateliers de formations La mission recommande la continuation de la mise en œuvre des ateliers de formations sur les thèmes d'éducation nutritionnelle pour les bénéficiaires.	Responsable nutrition, Coordonateur programme	
Formations des cadres DDA/BAC La mission recommande la mise en place de formations ciblées genre pour les cadres des DDA, BAC, prestataires de services, fournisseurs et autres parties prenantes.	Responsable genre, Coordonateur programme	
Durabilité et transposition à plus grande échelle		
Élaboration d'un document répertoriant les éléments cités précédemment Élaborer un document de stratégie de retrait qui synthétise les principales actions, stratégies et activités pour assurer la durabilité des impacts et résultats du projets au de-là de la contribution Financière des donateurs.	Coordination	03/2024

Révision du calendrier des contrats d'exécution Faire une révision exhaustive du calendrier des contrats d'exécution des biens et services engagés auprès des prestataires de services et des fournisseurs pour avoir le temps nécessaire pour recevoir et valider les produits et assurer un paiement ponctuels des contrats signés.	Coordination	03/2024
Révision des contrats fournisseurs Faire une révision exhaustive des contrats avec tous les fournisseurs pour s'assurer qu'ils puissent présenter leurs produits, biens et services avant le 30 septembre 2024 et qu'ils puissent aussi payer en bonne et due forme	Coordination	06/2024
Participation aux tables sectorielles Promouvoir la participation des opérateurs du projet dans les tables sectorielles, lesquelles peuvent être un espace intéressant pour partager avec les autres les innovations et résultats du PITAG.	Coordination	
Renforcement du capital humain Continuer le processus de renforcement du capital humain des bénéficiaires, et en particulier des femmes.	Coordination	
Gestion et exécution financière		
Infos sur Paiements : La différence entre les avancements physiques et financiers des contrats évalués lors de la mission n'ont pas pu être expliqués et devront l'être à postériori. Des informations détaillées doivent être fournies sur tous les contrats financés par le FIDA pour lesquels des informations manquaient au cours de la mission.	PITAG/UPMP	12/2023
Respecter les clauses de l'AA BID - FIDA Notamment le § 12 - en terme de demandes de NO au FIDA et le § 13 – en terme de communication de données financières Cette recommandation de 2022 a été reconduite par la mission de Nov 2023	BID	12/2023
Tenue à jour du SYSCOP Veiller à la mise à jour continue du logiciel comptable SYSCOP et sans délais indus.	Coordonnateur programme / SGF	12/2023
Respecter les clauses de l'AA Notamment le § b de l'article 13 – en termes de communication de données financières	BID	12/2023
Structure organisationnelle étoffée Accélérer le processus de recrutement du comptable	Coordonnateur programme	12/2023
Evaluer l'impact des résultats de l'audit technique Qualifier l'impact des constatations sur les fonds FIDA Partager avec FIDA le plan d'action pour résoudre les problèmes soulevés Un autre audit a été engagé (contrat signé en Aout 2023) la mission de Nov. 2023 n'était pas en mesure d'obtenir le rapport d'audit technique Financier qui devrait être prêt le mois suivant cad dec 2023	Coordonnateur programme /BID	01/2024
Partager avec FIDA le rapport de l'audit technique/financier et l'état de suivi des recommandations Partager avec FIDA le rapport de l'audit technique/financier dès réception ainsi que l'état de suivi des recommandations proposées, notamment en ce qui a trait aux fraudes commises par les acteurs tels que les fournisseurs d'intrants, les agriculteurs et agricultrices	Coordonnateur programme	01/2024
Demander la NO formelle du FIDA sur le POA Veiller à obtenir la NO formelle du FIDA pour toute modification des activités planifiées par rapport à celles prévues dans le COSTAB	BID	01/2024

<p>Utilisation des fonds</p> <p>La BID surveillera l'utilisation des fonds provenant de différentes sources pour s'assurer que les fonds du FIDA sont exécutés proportionnellement Date limite: continue</p>	BID Finance avec Coordinateur de Projet	
<p>Contribution en nature</p> <p>Développer une méthodologie pour évaluer la contribution en nature et documenter et enregistrer la contribution sur une base continue</p>	Unité de financement de projets avec l'appui de la BID Finance	
<p>FM Questionnaire</p> <p>La BID coordonnera avec le projet pour l'achèvement du questionnaire sur le FM et sa soumission au FIDA.</p>	Unité des finances de la BID / financement de projets	
<p>Audit</p> <p>La BID examinera les exigences d'audit du FIDA afin d'en garantir l'inclusion dans le prochain rapport d'audit. Date limite: dans les prochains TORs d'audit</p>	BID Finance	
<p>Examen de la documentation relative aux dépenses du FIDA</p> <p>La BID fournira au FIDA un rapport sur les résultats de l'examen de la documentation relative aux dépenses des fonds du FIDA ainsi qu'une copie des justifications soumises par le projet. Date limite: Sur demande de décaissement suivant ou lors de missions.</p>	BID Finance	
<p>Suivi des contrats</p> <p>Transmettre chaque trimestre au FIDA un résumé des contrats clés cofinancés par le FIDA (avancement physique et financier, problèmes, avenants, etc.)</p>	PITAG/UPMP	
<p>Plan de Suivi des Contrat</p> <p>Il est fortement recommandé qu'un plan de Gestion de Contrats soit appliqué (ou autre exigence équivalente de la BID).</p>	PITAG/UPMP	
<p>Processus de Paiement</p> <p>L'UPMP a besoin d'accéder en temps utile aux informations financières sur les contrats signés.</p>	PITAG/UPMP	
<p>Respecter les clauses de l'AA</p> <p>Notamment le § 12 - en termes de demandes de NO au FIDA et le § 13 – en termes de communication de données financières</p>	BID	
<p>Réviser les TDR de l'auditeur externe</p> <p>Réviser les TDR de l'auditeur externe afin d'obtenir plus d'assurance sur la fiabilité du système de contrôle interne et sur la validité des dépenses surtout dans le cadre des activités liés aux incitations</p>	BID	
<p>Réviser les TDR de l'auditeur externe</p> <p>Réviser les TDR de l'auditeur externe afin d'obtenir plus d'assurance sur la fiabilité du système de contrôle interne et sur la validité des dépenses surtout dans le cadre des activités liés aux incitations</p>	BID	
<p>Réviser les TDR de l'auditeur externe</p> <p>Réviser les TDR de l'auditeur externe afin d'obtenir plus d'assurance sur la fiabilité du système de contrôle interne et sur la validité des dépenses surtout dans le cadre des activités liés aux incitations</p>	BID	
<p>Réviser les TDR de l'auditeur externe</p> <p>Réviser les TDR de l'auditeur externe afin d'obtenir plus d'assurance sur la fiabilité du système de contrôle interne et sur la validité des dépenses surtout dans le cadre des activités liés aux incitations</p>	BID	



Investir dans les populations rurales

Haïti

Programme d'innovation technologique dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroforesterie

Rapport de supervision

: Cadre logique du projet

Date du document: 09/02/2024
Identifiant du projet 2000001782
Numéro du rapport: 6692-HT

Amérique latine et Caraïbes
Département de la gestion des programmes

Programme d'innovation technologique dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroforesterie

Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	
Portée	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages									(A) Household size in rural Haiti is estimated at 4.6 persons per household.
	Membres des ménages	0	89 764	299 230		269 661	90.118			
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés									
	Ménages dirigés par une femme					2 183				
	Ménages	0	19 514	65 048		58 622	90.1			
	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet									
	Hommes	0	11 708	39 028		32 828	84.1			
	Femmes	0	7 806	26 020		25 794	99.1			
	Nombre total de personnes bénéficiant de services	0	19 514	65 048		58 622	90.1			
	Ménages totaux FIDA									
	Ménages	0		13 555						
	Femmes	0		6 778						
	Hommes	0		6 777						
	Jeunes	0								
	Non-jeunes	0								

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	
Objectif du projet To increase food security and agricultural income for smallholder farmers in selected areas of Haiti	Percentage of male-headed households who are severely food insecure using the Food Security Scale (ELCSA)						Agricultural Household Surveys for baseline and follow-up	Impact Survey	MARNDR/IDB/IFAD	The baseline number will be updated with surveys to be collected prior to programme implementation. The baseline values correspond to baseline values of PTTA. The baseline number will be updated with surveys to be collected prior to programme implementation. The baseline values correspond to baseline values of PTTA. R) Low adoption rates; poor climatic conditions; insufficient market demand or lower prices.
	Male-headed HH	71		35						
	Percentage of female-headed households who are severely food insecure using the Food Security Scale (ELCSA)						Agricultural Household Surveys for baseline and follow-up	Impact Survey	MARNDR/IDB/IFAD	
	Female-headed HH	86		50						
Annual agricultural household income						Agricultural Household Surveys for baseline and follow-up	Impact Survey	MARNDR/IDB/IFAD		
Income in USD	170		268							
Objectif de développement Increase agricultural productivity and improve the use of natural capital through the adoption of sustainable technologies	annual value of household agricultural production						Agricultural Household Surveys for baseline and follow-up	Impact Survey	MARNDR/IDB/IFAD	This corresponds to an increase of 38% in the value of production. This target corresponds to the results obtained in the impact evaluation of PTTA. Targets apply to program beneficiaries. (R) Low adoption rates; poor climatic conditions,
	HH Agricultural production	347		478						
	Beneficiaries of improved management and sustainable use of natural capital						PEU/MARNDR	Impact Survey	MARNDR/IDB/IFAD	
	Beneficiaries - IFAD Total	0	3 490	11 632						
	Beneficiaries - Total Programme	0	18 373	61 224						
	N of beneficiaries who adopted soil protection and restoration technologies CI 3.2.2.						PEU/MARNDR	Impact Survey	MARNDR/IDB/IFAD	

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses		
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence		Responsabilité	
	IFAD Total	0	2 617	8 724							<p>insufficient market demand or lower prices. (A) Technological packages effectively respond to needs expressed in each region. This number corresponds to beneficiaries from agroforestry technologies. IDB finances 37,347 beneficiaries, GAFSP 12,245, and IFAD 11,632. (A) Majority of land users choose agroforestry packages. Limited formal land ownership is not a deterrent to adoption. This number corresponds to beneficiaries from agroforestry technologies multiplied by an adoption rate of 75% (adoption rate observed in similar projects in the region). IDB finances 28,011 beneficiaries, GAFSP 9,183, and IFAD 8,724. (A) Improved agroforestry technologies have highly positive results, encouraging adoption.</p>	
	Total Programme	0	13 775	45 918								
	3.2.2 Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique											
	Membres des ménages											
	Ménages dirigés par une femme											

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	
	Ménages									

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	
Effet direct Improve Agricultural Innovation Services	Research and development expenditure as percentage of Agricultural GDP						MARNDR's executed budget	Annual	MARNDR	(A) Baseline is taken from IDB Agrimonitor estimations for the average of the period 2008-2012. These new technologies correspond solely to those developed by the Ministry of Agriculture. (A) Programme will support and strengthen the capacity of MARNDR. (R) limited number of actors that can execute quality research. (A) Programme will support and strengthen the capacity of MARNDR.
	R&D % Agricultural GDP	0.12		0.3						
	N of new technologies developed or adapted by new applied research projects						MARNDR	Annual	MARNDR	
	New technologies developed or adapted	0	4	8						
	N of farmers who adopted the technologies developed with new applied research projects (Component 1)						MARNDR	Annual	MARNDR	
N of farmers	0	900	3 000							

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	
Produit	Applied agricultural research projects implemented for the development/ adaptation or improvement of new agricultural technologies						PITAG progress reports	Annual		The initial lines of research will include: rice, banana, tubers, horticulture products, legumes and agroforestry. (R) limited number of actors that can execute quality research. (A) Lines of research correspond to crops with high demand and well adapted to local conditions. Research projects on horticulture, tubers, and legumes. (R) limited number of actors that can execute quality research. (A) Lines of research correspond to crops with high demand among women farmers. Three research projects on agroforestry. (R) limited number of actors that can execute quality research. (A) Lines of research correspond to crops with high demand and well adapted to local conditions.
	Agr project with new agr technologies	0	2	15						
	Applied agricultural research projects implemented for the development/adaptation or improvement of agricultural technologies that specifically target climate change adaptation or mitigation						PITAG progress reports	Annual	MARNDR	
	Agr projects targeting CC adaptation or mitigation	0	0	3						
	Applied agricultural research projects implemented for the development/adaptation or improvement of agricultural technologies that specifically target female farmers						PITAG progress reports	Annual	MARNDR	
	Agr projects with new technologies for female farmers	0	0	3						

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	
Effet direct Increase adoption of agricultural technologies	Percentage of beneficiary producers who adopted agricultural technologies CI 1.2.2.									(A) The target represents the percentage of adopters compared with similar projects in the region. (R) Women are not adequately reached or incentivized by the programme. This includes the total number of women to benefit from the program (40% of total beneficiaries from component I and II for IDB and GAFSP, 50% for IFAD). For component 2, IFAD finances 6,777. (R) Women are not adequately reached or incentivized by the programme.
	Percentage of beneficiary producers	0	22.5	75						
	Percentage of women	0	22.5	75						
	1.2.2 Ménages déclarant l'adoption de technologies, de pratiques ou d'intrants nouveaux/améliorés									
	Membres des ménages									
	Ménages									
	Ménages dirigés par une femme									
	Ménages									
	Women beneficiaries of economic empowerment initiatives						Agricultural HH Surveys and PITAG reports	Annual	PEU/MARNDR	
	IFAD Women	0	2 033	6 777						
	Total Women	0	7 806	26 019						
	Minimum Dietary Diversity Score for women for enhanced nutrition (only IFAD area)						Agricultural HH Surveys and PITAG reports	Impact Survey		
	Dietary Diversity Score for Women		4	5						

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence		Responsabilité
Produit	N of beneficiary farmers who received technological packages CI 1.1.3.						PITAG Progress Reports	Annual	PEU/MARNDR	IDB finances 39,679 beneficiaries, GAFSP 13,010, and IFAD 12,359. (R) insufficient quality and quantity of technology providers. This number corresponds to beneficiaries receiving agroforestry technologies. IDB finances 37,347 beneficiaries, GAFSP 12,245, and IFAD 11,632. IDB finances 24,750 beneficiaries, and IFAD 8,250. (R) insufficient quality and quantity of service providers. (R) Inadequate quality of services provided by FFS.	
	Total Programme	0	19 514	65 048							
	IFAD Total	0	2 472	12 359							
	1.1.3 Producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques						PITAG Progress Reports	Annual	PEU/MARNDR		
	Hommes			39 028		32 828					84.1
	Femmes			26 020		25 794					99.1
	Jeunes					1 843					
	Personnes autochtones					0					
	Producteurs ruraux			65 048		58 622					90.1
	N of beneficiary farmers who received technological packages for CC adaptation and mitigation CI 3.1.1.										PITAG Progress Reports
	IFAD total	0	3 490	11 632							
	Total Programme	0	18 367	61 224							
	3.1.1 Groupes soutenus dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat						PITAG Progress Reports	Annual	PEU/MARNDR		
	Taille des groupes			61 224		48 343					79
	Hommes			36 734		26 489					72.1
	Femmes			24 490		21 854					89.2
	Jeunes					1 843					
	Personnes autochtones					0					
	Number of beneficiary farmers who received technical assistance CI 1.1.4						PITAG Progress Reports	Annual	PEU/MARNDR		
	Total programme	0	9 900	33 000							
	IFAD total	0	2 750	8 250							

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence		Responsabilité
	1.1.4 Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production										
	Nombre total de personnes formées par le projet			33 000		36 065	109.3				
	Hommes formés au moins une fois par le projet			19 800		17 968	90.7				
	Femmes formées au moins une fois par le projet			13 200		18 097	137.1				
	N of beneficiary farmers who participate in farmer field schools (IFAD area)										
	Beneficiary	0	800	2 000				PITAG Progress Reports	Annual	PEU/MARNDR	



Investir dans les populations rurales

Haïti

Programme d'innovation technologique dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroforesterie

Rapport de supervision

Appendice 1: Performance financière réelle par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Date du document: 09/02/2024
Identifiant du projet 2000001782
Numéro du rapport: 6692-HT

Amérique latine et Caraïbes
Département de la gestion des programmes

Tableau 1A: Performance financière par bailleur de fonds au 31/10/2023 en '000 USD

Source de financement	Mt Alloué	Décaissements	Pourcentage
Don FIDA	10 859	6 859	63%
BID	55 000	50 000	91%
GAFSP	10 000	10 000	100%
Gouvernement	1 000	658	66%
Total	76 859	67 517	88%

Tableau 1B: Performance financière par financier et par composante au 07/11/2023 - en '000 USD

Composantes	Don FIDA			BID			GAFSP			Gouvernement			Total		
	Approuvé	Payé	%	Approuvé	Payé	%	Approuvé	Payé	%	Approuvé	Payé	%	Approuvé	Payé	%
a- Recherche appliquée et formation	545	115	21%	13 300	6 224	47%							13 845	6 339	46%
b- Diffusion de technologies agricoles	10 090	5 902	58%	37 900	36 079	95%	10 000	9 999	100%				57 990	51 980	90%
c- Administration	108	-	-	2 700	2 404	89%				1 000	658		3 808	3 062	80%
d- Suivi & Evaluation	117	-	-	950	873	92%							1 067	873	82%
e- Audit				150	62	41%							150	62	41%
Avance	*	362			4 358								-	4 720	
Total	10 859	**	59%	55 000	50 000	91%	10 000	9 999	100%	1 000	658	66%	76 859	67 036	87%

* Solde de l'avance BID dans le compte désigné du PITAG
Le montant décaissé par BID dans le compte désigné du PITAG. La BID dispose encore de
** 480.000 \$ décaissé par FIDA mais non encore décaissé au PITAG

Tableau 1C: Situation des décaissements du Don FIDA au 07/11/2023 en USD

Composante	Mt alloué	Décaissement	Justification en cours (*)	Solde après justif. en cours	% Décaissement
a- Recherche appliquée et formation	544 946	41 415	73 602	429 929	8%
b- Diffusion de technologies agricoles	10 090 273	3 303 645	2 598 346	4 188 283	33%
c- Administration	107 505	-		107 505	0%
d- Suivi & Evaluation	116 581	-		116 581	0%
Avances		3 514 245 -	2 671 948 -	842 298	
Total	10 859 305	6 859 305		4 000 000	63%

(*) Demande soumise par la BID pour USD 2,000,000 courant la mission: le 22/11/2023

Avec l'acceptation de la demande en cours, le total décaissement serait de 8,859,305 et le taux de décaissement en 2023 serait de 82%

Exécution budgétaire : année 2023

Composante	Total Année (2023)			Réalizations				
	Budget	BID	FIDA	Global	%	BID	FIDA	
a Recherche appliquée et formation	4 351 416	3 877 836	473 580			1 557 757	65 602	
b Diffusion de technologies agricoles	6 908 843	2 232 343	4 676 500			1 852 181	2 577 313	
Antenne Sud / 10 Stag. Suivi, vérification incitations			29 000				8 872	
Paiement incitations aux fournisseurs bloc 3 pour 2023			4 620 000				2 531 468	
Paiement consultant			27 500				36 972	
c Administration	472 000	402 000	70 000			251 933	-	
Acquisition 1 véhicule - consultant en appui aux CEP			35 000				-	
Acquisition 1 véhicule - Spécialiste en genre			35 000				-	
e Audit	30 000	30 000	-			16 022	-	
d Suivi & Evaluation	109 120	109 120	-			49 384	-	
	11 871 379	6 651 299	5 220 080	6 370 192	54%	3 727 277	56%	2 642 915 51%



Investir dans les populations rurales

Haïti

Programme d'innovation technologique dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroforesterie

Rapport de supervision

Appendice 2: Avancement des activités du PTBA

Date du document: 09/02/2024
Identifiant du projet 2000001782
Numéro du rapport: 6692-HT

Amérique latine et Caraïbes
Département de la gestion des programmes

Appendice 2: Avancement des activités du PTBA

Exécution budgétaire : année 2023

Composante	Total Année (2023)			Réalizations			
	Budget	BID	FIDA	Global	%	BID	FIDA
a Recherche appliquée et formation	4 351 416	3 877 836	473 580			1 557 757	65 602
b Diffusion de technologies agricoles	6 908 843	2 232 343	4 676 500			1 852 181	2 577 313
Antenne Sud / 10 Stag. Suivi, verification incitations			29 000				8 872
Paiement incitations aux fournisseurs bloc 3 pour 2023			4 620 000				2 531 468
Paiement consultant			27 500				36 972
c Administration	472 000	402 000	70 000			251 933	-
Acquisition 1 vehicule - consultant en appui aux CEP			35 000				-
Acquisition 1 vehicule -Spécialiste en genre			35 000				-
e Audit	30 000	30 000	-			16 022	-
d Suivi & Evaluation	109 120	109 120	-			49 384	-
	11 871 379	6 651 299	5 220 080	6 370 192	54%	3 727 277	56%
				2 642 915	51%		

Exécution physique du PTBA, 1^{er} semestre 2023

1 - Component: Recherche et formation agricole

Output Definition	Unit Of Measure		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	EOP 2024
1.1 Projets recherche agricole définis et mis en oeuvre	Projet	P	0.00	0.00	2.00	2.00	6.00	5.00		15.00
		P(a)	0.00	0.00	3.00	3.00	8.00	8.00		8.00
		A	0.00	3.00	6.00	8.00	8.00	8.00		8.00
1.2 Bourses d'études complémentaires	Bourse	P	0.00	0.00	2.00	3.00	3.00	2.00		10.00
		P(a)	0.00	0.00	5.00	2.00	0.00	0.00		9.00
		A	0.00	0.00	4.00	5.00	0.00	0.00		9.00
1.3 Direction de l'Innovation renforcée	Direction	P	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00		1.00
		P(a)	0.00	0.00	0.00	0.00	1.00	1.00		1.00
		A	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00		1.00

2 - Component: Promotion de Technologies Agricoles Durables

Output Definition	Unit Of Measure		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	EOP 2024
2.1 Agriculteurs ayant reçu des incitations agricoles	Incitation	P	0.00	3,252.00	6,505.00	19,514.00	19,514.00	16,262.00		65,047.00
		P(a)	0.00	3,252.00	16,202.00	20,535.00	12,607.00	6,000.00	2,742.00	60,093.00
		A	0.00	4,300.00	16,679.00	18,476.00	11,896.00	0.00		51,351.00
2.2 Agriculteurs ayant reçu de l'assistance technique	Assistance	P	0.00	1,850.00	3,300.00	9,900.00	9,900.00	8,250.00		33,000.00
		P(a)		1,850.00	10,550.00	10,768.00	6,300.00	3,000.00	1,371.00	33,165.00
		A	0.00	2,150.00	13,699.00	10,751.00	2,194.00	0.00		28,794.00

P= planification au design du projet,
le P(a) = la planification revue pour l'année à venir
A = réalisé a date



Investir dans les populations rurales

Haïti

Programme d'innovation technologique dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroforesterie

Rapport de supervision

Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution

Date du document: 09/02/2024
Identifiant du projet 2000001782
Numéro du rapport: 6692-HT

Amérique latine et Caraïbes
Département de la gestion des programmes

Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution

Section	Disposition	Objectif/date prévue	Niveau d'exécution	Observations	
B.2	Deux comptes désignés, libellés en USD et en Gourdes, seront ouverts à la Banque Centrale d'Haiti afin de recevoir les fonds provenant du Don par le biais de la BID	Démarrage	Effectué		
7.01 b) i	Chaque projet de PTBA comprend une description détaillée des activités prévues pour l'année à venir, un PPM et un état de l'origine et de l'utilisation des fonds.	Continu	Effectué		
7.01 b) ii	<ul style="list-style-type: none"> L'agent principal (AP) soumet à l'organisme de contrôle le projet de PTBA. À l'issue de cet examen, l'AP soumet au Fonds la version provisoire du PTBA, au plus tard soixante (60) jours avant le début de l'année considérée. L'AA FIDA BID ne prévoit pas de délai pour la soumission de la NO du POA au FIDA : « ...La non-objection du co-financeur sera requise pour les activités et documents suivants : ... (e) le plan de travail annuel du projet, le budget, le plan de passation de marchés et le plan financier pour les activités financées par le co-financeur » 	60 jrs avant le début de l'année	Partiellement respecté	La section 7.01 des CG de (Accord de Don (AD) signé entre FIDA et RCH) n'est pas citée parmi les dispositions non applicables au PITAG.	
L'accord administratif (AA) FIDA BID article 12		Sans délai	Effectué	La BID a partagé avec FIDA le POA 2023 le 07/02/2023) sans demande formelle de NO. FIDA n'a pas émis de remarques sur le POA 2023. Le FIDA doit émettre sa NO sur le POA en ce qui concerne les activités financées sur les fonds FIDA, « ... toute déviation ... nécessitera l'accord du bailleur de fonds » Art. 2 AA	
7.03	Disponibilité de ressources supplémentaires mis à la disposition des Parties par le Bénéficiaire (installations, Services et autres ressources)	Démarrage et continu	Effectué	Un tableau d'estimation de la contribution nationale (CN) a été préparé sur recommandation de la Mission précédente. Il englobe les salaires des fonctionnaires de l'Etat affectés au PITAG, l'exonération des Droits de Douanes sur les 15 véhicules de terrains acquis en 2019 et ceux acquis en 2020. Une mise à jour au titre de l'année 2023 a été faite durant la mission	
Annex III Fiduciary arrangements 1.1	La contrepartie nationale financera 1 000 000 USD pour couvrir les coûts récurrents liés à la composante I et les frais administratifs.				
8.03 & 8.04 02	Ne s'appliquent pas au présent accord et remplacé par dispositions de l'accord admin. BID & FIDA	La BID soumet les rapports d'avancement semestriels au FIDA au plus tard 2 mois après la date de leur réception de la part de l'UE (les rapports financiers semestriels du programme sont inclus dans le rapport d'activité semestriel)	2 mois après la date de leur réception par la BID	Effectué avec léger retard de 15 jrs	Le dernier rapport d'avancement semestriel : « janvier- juin 2023 » validé par la BID en septembre 2023 a été soumis au FIDA le 15 novembre 2023.

Section	Disposition	Objectif/date prévue	Niveau d'exécution	Observations	
9.02 & 9.03	Ne s'appliquent pas au présent accord et remplacé par dispositions de l'art 12) f. Accord admin. BID & FIDA	la NO sera requise pour ... les rapports financiers annuels vérifiés du projet au plus tard 150 jours après la fin de l'année fiscale de l'UE (150 jours après le 30 septembre de chaque année).	150 jours après le 30 septembre (= 27 février)	Partiellement	Le rapport d'audit 2022 a été soumis à la NO du FIDA après les délais requis, le 06/04/2023 soit 40 jours de retards
12 & 13 Accord admin. FIDA - BID	Outre les rapports financiers annuels audités, la BID soumet au FIDA : -Les termes de référence pour la sélection des auditeurs externes pour les rapports financiers annuels -à des fins d'information uniquement. La BID soumet au FIDA dans les deux (2) mois suivant leur réception ou leur préparation - (a) le rapport d'avancement semestriel reçu de l'UPE ; (b) au plus tard un mois après la fin de l'année fiscale, un état des fonds non utilisés disponibles sur le compte pour le projet. Ainsi qu'un état de rapprochement des fonds retirés par le programme.	(2) mois suivant réception un mois après la fin de l'année fiscale	Partiellement	La BID doit soumettre au FIDA au plus tard le 31 octobre de chaque année, un état des fonds non utilisés disponibles sur le compte pour le projet. Ainsi qu'un état de rapprochement des fonds retirés par le programme.	



Investir dans les populations rurales

Haïti

Programme d'innovation technologique dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroforesterie

Rapport de supervision

Appendice 7: Matrice Intégrée des Risques du Projet (IPRM)

Date du document: 09/02/2024
Identifiant du projet 2000001782
Numéro du rapport: 6692-HT

Amérique latine et Caraïbes
Département de la gestion des programmes

Sommaire general

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
Contexte national	Élevé	Substantiel
<i>Engagement politique</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Gouvernance</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Macroéconomie</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Fragilité et sécurité</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
Stratégies et politiques sectorielles	Substantiel	Moyen
<i>Alignement des politiques</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Élaboration et mise en œuvre des politiques</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Contexte environnemental et climatique	Substantiel	Moyen
<i>Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Portée du projet	Moyen	Faible
<i>Pertinence du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Solidité technique</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Substantiel	Moyen
<i>Modalités d'exécution</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Suivi-évaluation des dispositifs</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
Gestion financière du projet	Moyen	Moyen
<i>Organisation et dotation en personnel du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Budgétisation du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Flux de fonds et procédures de décaissement du projet</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Contrôles internes du projet</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Information comptable et financière du projet</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Audit externe du projet</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
Passation des marchés relatifs au projet	Moyen	Faible
<i>Cadre juridique et réglementaire</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Responsabilité et transparence</i>	<i>Élevé</i>	<i>Moyen</i>
<i>Capacités en matière de passation des marchés publics</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Processus de passation des marchés publics</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
<i>Conservation de la biodiversité</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Efficience des ressources et prévention de la pollution</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Patrimoine culturel</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Peuples autochtones</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Conditions de travail</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Santé et sécurité communautaires</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Réinstallation et réinsertion économique des populations</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
<i>Émissions de gaz à effet de serre</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
<i>Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques</i>		<i>Aucun risque anticipé - pas applicable</i>
Parties prenantes	Moyen	Faible
<i>Coordination/participation des parties prenantes</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Doléances des parties prenantes</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
Risque global	Substantiel	Moyen

Contexte national	Élevé	Substantiel
Engagement politique	Élevé	Substantiel
<p>Risque:</p> <p>La situation actuelle reste très volatile et complexe, et le manque d'autorité légitime (il ne reste à ce jour plus aucun représentant élu démocratiquement) perturbe énormément la garantie d'un engagement politique fort. Malgré la crise que connaît le pays, la volonté du Premier Ministre actuelle reste d'organiser rapidement des élections. Tout laisse à penser que celles-ci pourraient avoir lieu courant 2024. Le Ministre de l'Agriculture, avec son cabinet, montre une volonté d'engagement fort dans l'ensemble des programmes de développement, incluant le PITAG. La présence d'un fort financement de la BID dans ce projet renforce cet engagement. Cependant, il est a noté que la situation actuelle du pays a un impact sur les opérations du projet, et que la zone sud, ou sont mises en place les activités soutenues par le FIDA, pourrait connaître une dégradation au niveau sécuritaire.</p>	Élevé	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Assurer un suivi de la situation sur le terrain, et notamment dans la partie sud ou les activités financées par le FIDA sont mises en place. Ce suivi doit être assuré de manière rapproché durant cette dernière année d'implémentation. Continuer la communication avec la BID et au niveau ministériel.</p>		
Gouvernance	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Le risque que le pays présente des défaillances de gouvernance susceptibles de compromettre l'exécution du projet et la réalisation des objectifs de développement du projet est substantiel, et l'est encore actuellement. Depuis juillet 2023, Haïti ne dispose d'aucun représentant élu dans ses institutions gouvernementales. Le pouvoir législatif a de fait cessé de fonctionner en janvier 2020, quand l'ensemble des députés et deux tiers des élus de la chambre haute ont quitté leur poste, sans successeurs pour les remplacer. Le Premier Ministre gouverne de fait par décret. Selon le rapport 2022 de Transparency.org sur le taux de corruption des États, Haïti se classe 171e (sur 180 pays) avec un score de 17/100, ce qui place le pays dans la fourchette à haut risque, au même niveau que la Corée du Nord.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Il y a peu de moyens de mitigations possible au niveau de la gouvernance. Toutefois, il est a noté la bonne collaboration lors de la dernière mission de supervision entre l'équipe du projet, le FIDA, la BID et le MARNDR, qui a permis de maintenir une constante communication entre toutes les parties.</p>		
Macroéconomie	Substantiel	Substantiel

<p>Risque:</p> <p>Le risque que les politiques macroéconomiques, telles que les politiques monétaires, budgétaires, de gestion/durabilité de la dette et commerciales, ne soient pas solides, ne soient pas viables ou soient vulnérables aux chocs internes ou externes, ce qui compromet la capacité du gouvernement à mobiliser des financements de contrepartie est élevé. L'inflation est passée de 47 à 49,3 % au cours du premier trimestre de l'année 2023. Le taux de conversion HTG – USD est très fluctuant, subissant des variations importantes et impactant négativement l'économie haïtienne</p> <p>De plus, la fermeture récente des frontières terrestres avec la République Dominicaine a impactée de manière significative le marché locale.</p>	Substantiel	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Monitorer la situation, continuer l'étroite communication avec la BID qui a la responsabilité sur le monitoring plus proche du projet. Adapter les modalités du projet si nécessaire.</p>		
Fragilité et sécurité	Élevé	Substantiel
<p>Risque:</p> <p>Le risque que le pays soit vulnérable aux chocs naturels et d'origine humaine, notamment les troubles civils, les conflits ou la faiblesse des structures et des institutions de gouvernance est considéré comme élevé. Les années 2021 et 2022 ont notamment été marquées par une augmentation des troubles civils, suivant l'assassinat du Président Jovenel Moïse en juillet 2021, avec une recrudescence importante de la violence, notamment dans l'aire métropolitaine de Port aux Princes. Le PM a à ce propos présenté une requête formelle d'appui international aux services de sécurité du pays, laquelle requête a été approuvée. La force d'appui internationale devrait entrer en fonction en Janvier 2024.</p> <p>Concernant la fragilité au niveau des chocs naturels, le pays a l'indice de vulnérabilité aux ouragans le plus élevé (12.9 sur une échelle de 13) parmi les États insulaires des pays à faible revenu (PFR). En outre, Haïti est classé comme le pays le plus vulnérable dans la région des Caraïbes et le 14e sur le plan mondial selon l'indice de gestion des risques (INFORM). En moyenne, chaque catastrophe coûte 2% du produit intérieur brut (PIB) par an et affecte considérablement le secteur agricole en particulier</p>	Élevé	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Peu de moyens de mitigations existent à l'heure actuelle. Néanmoins le projet propose de développer des systèmes alimentaires locaux et une gestion décentralisée moins dépendante des institutions centrales. Une réduction de l'utilisation des transports à grande distance, directement affectés par cette insécurité (réseau routier transitant par PaP), devrait impacté positivement le projet. Comme préconisé par le rapport récent sur la sécurité climatique et la fragilité, le projet a mis la résilience des ménages au centre du projet et des différentes interventions. La coordination avec les interventions d'urgences et d'autres acteurs sera permise par les plateformes de planification existantes et via la coordination locale.</p>		
Stratégies et politiques sectorielles	Substantiel	Moyen
Alignement des politiques	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Risque que les stratégies et politiques nationales qui régissent le secteur rural et agricole ne soient pas suffisamment favorables aux pauvres ou alignées sur les priorités du FIDA. Dans le cas de PITAG, le risque n'est pas la manque d'une stratégie mais plutôt l'opérationnalisation des actions de genre et l'autonomisation des femmes. L'équipe du PITAG est peu sensible à la thématique de genre et inclusion sociale.</p>	Moyen	Faible

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Lors de monitoring periodique et des supervisions, discuter avec l'équipe du PITAG l'importance de l'inclusion sociale et d'autonomisation des femmes qui va au-delà de la participation des femmes dans les activités pour renforcer leur accès aux actifs. Discuter l'opérationnalisation aussi avec l'équipe de la Banque Interamericaine qui est le responsable pour le monitoring.</p>		
Élaboration et mise en œuvre des politiques	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Le projet, tout au long de son implementation, a démontré le manque d'un vrai intérêt et des capacités techniques pour renforcer les politiques de genre et d'inclusion sociale au sein du PITAG. Toutefois, lors de la dernière mission de supervision, des progrès ont été vérifiés dans ce domaine.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>La spécialiste en inclusion sociale, genre et jeunesse est opérationnelle depuis mars 2023. Celle-ci aide actuellement à la mise en œuvre de la stratégie genre du projet. Dans le but d'augmenter la part de femmes entre les bénéficiaires, une stratégie de discrimination positive, quand la demande dépasse l'offre, a été mise en place</p>		
Contexte environnemental et climatique	Substantiel	Moyen
Vulnérabilité du projet aux conditions environnementales	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>La zone de mise en œuvre du projet souffre de la dégradation de l'environnement, de la déforestation et des glissements de terrain, ainsi que de l'érosion accélérée du sol et de l'écosystème des montagnes.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Le projet promeut des mesures anti-érosion et de conservation des sols dans le cadre des paquets technologiques et des formations.</p>		
Vulnérabilité du projet aux impacts des changements climatiques	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Le principal risque lié au climat pour les bénéficiaires cibles est leur vulnérabilité aux catastrophes naturelles, aux événements climatiques extrêmes tels que les ouragans, à la variabilité des précipitations avec inondations et sécheresses récurrentes et aux zones dégradées sujettes aux glissements de terrain.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Les techniques agricoles améliorées promues par le PITAG augmentent la production des petits exploitants et renforcent également leur résilience à la variabilité et au changement climatiques. Le renforcement des capacités vise à la fois les agriculteurs et les techniciens sur le terrain, favorisant ainsi davantage l'adaptation au changement climatique à mesure que les techniciens qualifiés se déplacent vers d'autres lieux d'affectation.</p>		
Portée du projet	Moyen	Faible
Pertinence du projet	Moyen	Faible

<p>Risque:</p> <p>Le projet correspond bien avec les priorités de développement du pays. En ce qui concerne les priorités du FIDA, bien qu'il s'agisse d'un principe de changement dans sa stratégie récente, l'idée proposée fait partie de la stratégie de pays (COSOP) actuellement en vigueur, étant le concept proposé aligné aux trois objectifs stratégiques du COSOP, à savoir (OS1), promouvoir une agriculture et des initiatives intelligentes face au climat; (OS2) promouvoir les initiatives productives dans les zones rurales pauvres; et (OS3) investir dans le développement du capital humain.</p> <p>Le risque est lié avec la durabilité des actions (paquets-techniques) et la participation des groupes ciblés dans les décisions et les formations.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Promouvoir des actions qui améliorent la participation des bénéficiaires et la durabilité des formations et des investissements.</p>		
Solidité technique	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>L'équipe technique du PITAG est très expérimenté et techniquement solide. Le risque est lié à la durabilité des formations et des investissements.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Promouvoir une participation plus active des bénéficiaires et des OPS aux décisions et modalités d'implémentation du projet. Adapter les activités si nécessaire.</p>		
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Substantiel	Moyen
Modalités d'exécution	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Comme cité précédemment, l'équipe du PITAG est de qualité. Le point le plus risqué au niveau de la modalité d'exécution est lié au processus de Suivi-Évaluation du projet. L'équipe du projet ne connaît pas les modalités et procédures du FIDA, et ne veut pas avoir un rapport direct avec le FIDA. La BID assure le suivi du projet, et "rapporte au FIDA" leur performance en se basant sur le cadre d'évaluation du FIDA.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Continuer à travailler efficacement avec la BID et le MARNDR pour améliorer le rapport avec l'équipe PITAG. La dernière mission de supervision, et la visite du CPO au programme, ont permis un rapprochement qui sera nécessaire pour cette dernière année d'implémentation. Il faudra se rappeler des accords contractuels et légaux pour éviter toutes mauvaises surprises dans cette étape décisive.</p>		
Suivi-évaluation des dispositifs	Moyen	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Les systèmes de suivi-évaluation du MARNDR/ PITAG sont bons mais ils ne capturent pas toutes les données sollicitées par FIDA.</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Continuer à travailler avec la BID (en charge de suivi du PITAG) pour accéder aux plus des données, aussi désagrégées par sexe et âge.</p>		
Gestion financière du projet	Moyen	Moyen
Organisation et dotation en personnel du projet	Moyen	Moyen

<p>Risque:</p> <p>La structure organisationnelle actuelle de l'UGF n'est pas conforme à celle prévue : 1 Spécialiste en Gestion Financière (SGF), 1 comptable et 1 assistante administrative et financière (AAF). Par rapport à l'année dernière, l'effectif du personnel salariés est réduit à 2 (un SGF et une AAF) et un consultant (sous contrat de courte durée pour assurer la passation au nouveau SGF). Avec la vacance du poste de comptable (: Le salarié occupant le poste de comptable a été promu au poste de SGF, et la SGF a décidé de quitter le projet depuis juin dernier) et afin d'assurer une certaine continuité, le PITAG a proposé la formule de contrat de consultant pour la ex- SGF jusqu'au septembre 2023. A la date de la mission, le comptable n'est pas encore recruté et le contrat de l'ancienne SGF a été encore étendu</p>	Moyen	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Accélérer le processus de recrutement du comptable</p>		
<p>Budgétisation du projet</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>La présentation du Plan d'opération Annuel (POA) au titre de l'année 2023 s'est amélioré suite aux recommandations de la mission précédente avec indication claire de la composante ainsi que du « financier » pour chaque activité planifiée. Les dispositions de La section 7.01 des CG de (Accord de Don (AD) signé entre FIDA et RdH) ne sont pas citées parmi les dispositions d'exception ou celles non applicables au PITAG. Par ailleurs, et en parallèle, FIDA a signé un Accord Administratif (AA) avec la BID et ce dernier ne requiert que la soumission à la NO du FIDA du POA sans délais précis. Il n'est pas claire laquelle des dispositions à retenir pour vérification.</p> <p>Le POA 2023 a été partagé par la BID avec FIDA le 07/02/2023 sans demande formelle de NO. FIDA n'a pas émis de remarques sur le POA 2023.</p> <p>Le POA 2023 prévoit l'acquisition de deux voitures à financer sur les fonds FIDA, ces activités n'étaient pas prévues sur le financement de FIDA,.</p> <p>L'approvisionnement desdites voitures n'a pas eu lieu e 2023. La mission précédente a recommandé de veiller à obtenir la NO formelle du FIDA pour toute modification des activités initialement planifiées et consignées dans le COSTAB</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>La BID est tenu envers les dispositions de l'AA et notamment celles de l'Art. 2 de de demander la NO sur « ...toute déviation importante par rapport aux objectifs et aux activités du projet ... »</p> <p>La BID considère que la planification de l'approvisionnement de ces deux voitures sur les fonds FIDA ne constitue pas une déviation importante au sens de l'Art2. Susmentionné. Il est recommandé à ce que FIDA émette une NO formelle sur chaque POA</p>		
<p>Flux de fonds et procédures de décaissement du projet</p>	Faible	Faible
<p>Risque:</p> <p>La traçabilité des flux de fonds provenant du FIDA ainsi que d'autres bailleurs de fonds est assurée notamment à travers l'ouverture de comptes bancaires séparés. Pour le FIDA deux comptes bancaires sont ouverts pour recevoir les fonds FIDA à travers la BID : un en USD et un autre en Gourdes. Des rapprochements bancaires sont effectués mensuellement et revus pr la BID lors de la soumission de chaque requête de justification par le PITAG</p> <p>Le Gouvernement d'Haiti ne contribue pas en numéraire mais plutôt en nature avec la prise en charge des salaires, la mise à disposition des bureaux et la prise en charge des Droits de douanes sur les acquisitions de biens importés.</p>	Faible	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>N/A</p>		
<p>Contrôles internes du projet</p>	Substantiel	Substantiel

<p>Risque:</p> <p>A travers l'examen d'un échantillon de dépenses, il a été vérifié et conclu qu'il ya respect des procédures de contrôle interne notamment en terme de planification de la dépense, son autorisation, son enregistrement et le suivi ultérieur (paiement, suivi, sauvegarde et archivage). Le rapport du deuxième audit technique mentionne le non respect des procédures décrites notamment celles relatives à la Gestion des Plaintes et l'Application des Sanctions : « aucune sanction n'a été prise non plus ni contre les OPS, ni contre les Fournisseurs, ni contre les Agriculteurs-trices, malgré des évidences de mal fonctionnement, de mauvaises pratiques ou de fraudes » Le non respect des procédures remet en cause la performance du contrôle interne au niveau d'une partie du système à savoir les fournisseurs et les agriculteurs bénéficiaires</p>	Substantiel	Substantiel
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Respecter les dispositions des manuels de procédures notamment celui des incitation en matière de gestion des fraudes et de sanction et d'écarter tout agriculteur ou fournisseurs du MIA Le MARNDR se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires contre le fautif et peut exiger des dommages et intérêts et le remboursement intégral des subventions si le fautif se trouve être l'un des agriculteurs partenaires du programme</p>		
Information comptable et financière du projet	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>La saisie comptable n'est pas à jour elle s'arrête au 30 septembre 2023 sur le logiciel SYSCOP. Le projet utilise Excel pour inscrire les transactions en parallèles. Bien que c'est accepté d'avoir Excel comme outil de vérification mais il ne peut en aucun cas remplacer le logiciel comptable. Le projet est entrain de « poster » les écritures comptables après un arrêt du au départ de l'analyste programmeur</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Veiller à la saisie à jour des transactions et à la mise à jour du logiciel comptable SYSCOP sans délais indus</p>		
Audit externe du projet	Substantiel	Moyen
<p>Risque:</p> <p>Dans son rapport l'auditeur n'a pas tenu compte des résultats de l'audit technique et n'a pas vérifié s'il ya eut respect des manuels des incitations et celui des foires aux intrants. Le non respect desdites procédures a un impact sur la gestions des fonds FIDA puisqu'il n'yaura pas d'assurance raisonnable que les fonds ont été utilisés conformément à leur destination et atteindront le dernier bénéficiaire. Les non conformités et les cas de fraudes détectés lors de la première mission d'audit technique implique une défaillance dans une partie du systeme de contrôle interne, ce fait n'a pas été mentionné ni évalué par l'auditeur financier Le rapport d'audit portant sur l'exercice fiscal 2022 a été soumis à la NO du FIDA le 06/04/2023, soit 40 jours de retards après les délais requis.</p>	Substantiel	Moyen
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Tenir compte des résultats des audits techniques qui ont un impact sur la gestion des fonds FIDA lors des missions d'audit financier Respect des délais de soumission rapports d'audit : Veiller à la soumission du rapport d'audit financier de l'exercice 2023 à la NO du FIDA dans les 150 jours suivant la fin de l'exercice fiscal</p>		
Passation des marchés relatifs au projet	Moyen	Faible
Cadre juridique et réglementaire	Moyen	Faible

Risque: Risque que la capacité et les pratiques réglementaires et institutionnelles de l'emprunteur (notamment le respect des lois) soient inadéquates pour mener les passations de marché tout en optimisant le rapport qualité/prix avec intégrité.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: Le projet devrait continuer à utiliser les documents d'appel d'offres et la publicité standard de la BID pour accroître la concurrence.		
Responsabilité et transparence	Élevé	Moyen
Risque: Risque que les dispositions en matière de responsabilité, de transparence et de contrôle (notamment le traitement des plaintes concernant, par exemple, les cas de harcèlement sexuel, d'exploitation sexuelle et d'atteintes sexuelles ou encore de fraude et de corruption) ne permettent pas de préserver l'intégrité de la passation des marchés et de l'exécution des contrats, entraînant ainsi des utilisations involontaires de fonds, des erreurs d'approvisionnement, des cas de harcèlement sexuel, d'exploitation sexuelle et d'atteintes sexuelles ou l'exécution de marchés ne tenant pas compte des exigences en matière de délais, de coûts et de qualité.	Élevé	Moyen
Mesures d'atténuation: Le projet doit continuer à utiliser les documents d'appel d'offres de la BID qui incluent la politique anti-corruption, et cela est également inclus dans les contrats approuvés. Les contrats de la BID incluent une clause de déclaration d'éligibilité qui est équivalente à l'auto-certification d'éligibilité du FIDA. Les procédures de contestation des offres de la BID doivent être suivies.		
Capacités en matière de passation des marchés publics	Faible	Faible
Risque: Risque que l'organisme d'exécution ne dispose pas de processus, procédures, systèmes et personnel solides pour assurer l'administration, la supervision et la gestion des contacts, ce qui a des effets négatifs sur les résultats du projet en matière de développement.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Le projet doit continuer à utiliser les procédures et les documents d'appel d'offres de la BID et le renforcement des capacités doit être assuré par l'équipe de passation des marchés de la BID pour renforcer les capacités du projet (la formation du personnel du projet est en charge à la BID).		
Processus de passation des marchés publics	Faible	Faible
Risque: Risque que les processus de passation de marchés et les structures de marché (méthodes, planification, appels d'offres, attribution et gestion des marchés) soient inefficaces ou anticoncurrentiels, entraînant une mauvaise utilisation des fonds du projet ou une mise en œuvre non optimale du projet et une réalisation insuffisante de ses objectifs.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Le projet doit suivre les procédures de passation de marchés de la BID et les DAO de celle-ci doivent être utilisés.		
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Faible
Conservation de la biodiversité	Moyen	Faible

<p>Risque:</p> <p>Les zones d'intervention PITAG pourraient se situer à proximité des aires protégées (c'est-à-dire la zone tampon du parc de Makaya), ce qui pourrait entrer en conflit avec les objectifs des plans de gestion des aires protégées (en particulier, la protection de la biodiversité).</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>PITAG veillera à ce qu'aucune intervention ne soit exécutée dans une zone protégée mais uniquement dans les zones tampons; dans les aires protégées avec un plan de gestion, la zone d'intervention sera uniquement dans la zone agricole agréée.</p>		
<p>Risque:</p> <p>Les zones d'intervention PITAG pourraient se situer à proximité des aires protégées (c'est-à-dire la zone tampon du parc de Makaya), ce qui pourrait entrer en conflit avec les objectifs des plans de gestion des aires protégées (en particulier, la protection de la biodiversité).</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>PITAG veillera à ce qu'aucune intervention ne soit exécutée dans une zone protégée mais uniquement dans les zones tampons; dans les aires protégées avec un plan de gestion, la zone d'intervention sera uniquement dans la zone agricole agréée.</p>		
<p>Risque:</p> <p>Les zones d'intervention PITAG pourraient se situer à proximité des aires protégées (c'est-à-dire la zone tampon du parc de Makaya), ce qui pourrait entrer en conflit avec les objectifs des plans de gestion des aires protégées (en particulier, la protection de la biodiversité).</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>PITAG veillera à ce qu'aucune intervention ne soit exécutée dans une zone protégée mais uniquement dans les zones tampons; dans les aires protégées avec un plan de gestion, la zone d'intervention sera uniquement dans la zone agricole agréée.</p>		
<p>Risque:</p> <p>Les zones d'intervention PITAG pourraient se situer à proximité des aires protégées (c'est-à-dire la zone tampon du parc de Makaya), ce qui pourrait entrer en conflit avec les objectifs des plans de gestion des aires protégées (en particulier, la protection de la biodiversité).</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>PITAG veillera à ce qu'aucune intervention ne soit exécutée dans une zone protégée mais uniquement dans les zones tampons; dans les aires protégées avec un plan de gestion, la zone d'intervention sera uniquement dans la zone agricole agréée.</p>		
<p>Risque:</p> <p>Les zones d'intervention PITAG pourraient se situer à proximité des aires protégées (c'est-à-dire la zone tampon du parc de Makaya), ce qui pourrait entrer en conflit avec les objectifs des plans de gestion des aires protégées (en particulier, la protection de la biodiversité).</p>	Moyen	Faible

<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>PITAG veillera à ce qu'aucune intervention ne soit exécutée dans une zone protégée mais uniquement dans les zones tampons; dans les aires protégées avec un plan de gestion, la zone d'intervention sera uniquement dans la zone agricole agréée.</p>		
<p>Effizienz des ressources et prévention de la pollution</p>		Aucun risque anticipé - pas applicable
<p>Il n'y a aucun risque d'utilisation de pesticides ou de pollution excessive.</p>		
<p>Patrimoine culturel</p>		Aucun risque anticipé - pas applicable
<p>Aucun risque que le projet puisse causer une dégradation importante des ressources culturelles ou physiques, notamment des menaces pour des ressources d'importance historique, religieuse ou culturelle, ou leur perte</p>		
<p>Peuples autochtones</p>		Aucun risque anticipé - pas applicable
<p>Aucun risque que le projet puisse avoir un impact physique, social ou économique négatif important sur les peuples autochtones qui sont les bénéficiaires du Projet, ou qu'il entraîne des menaces pour les ressources ayant une importance historique ou culturelle pour eux, ou la perte de ces ressources.</p>		
<p>Conditions de travail</p>	Moyen	Faible
<p>Risque:</p> <p>Risque que le projet puisse entraîner des pratiques de travail abusives (par exemple, le travail forcé ou le travail des enfants), des cas de violence sexiste, des conditions de travail discriminatoires et dangereuses/insalubres pour les personnes employées spécifiquement pour le projet, notamment les tiers et les principaux fournisseurs.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Tous les contrats avec des entrepreneurs, fournisseurs et autres tiers devant être financés sur les fonds du FIDA comprendront des dispositions interdisant le travail des enfants et promouvant le travail décent. Le projet recrutera un spécialiste du genre et du ciblage. Un plan d'action pour l'égalité des sexes sera élaboré, qui examinera également les mesures de prévention et de lutte contre la violence sexiste.</p>		
<p>Santé et sécurité communautaires</p>		Aucun risque anticipé - pas applicable
<p>Aucun risque que le projet puisse avoir des effets négatifs importants sur la santé et sécurité communautaires. Le bénéficiaire garantit qu'aucun produit agrochimique ne sera utilisé</p>		
<p>Réinstallation et réinsertion économique des populations</p>		Aucun risque anticipé - pas applicable

Aucun risque que le projet puisse avoir un impact physique, social, culturel ou économique négatif important, notamment auprès des groupes qui seront les bénéficiaires directs de PITAG, du fait de l'acquisition de terres et de la perte involontaire de terres, d'actifs, d'accès aux actifs, de sources de revenus ou de moyens d'existence		
Émissions de gaz à effet de serre		Aucun risque anticipé - pas applicable
Aucun risque d'augmentation des émissions des gaz à effet de serre du fait du projet. Au contraire, dans la mesure du possible ces technologies devront essayer d'inclure une dimension de mitigation, c'est à dire de réduction de l'émission des gaz à effet de serre dans le cadre des pratiques agricoles.		
Vulnérabilité des populations cibles et des écosystèmes aux fluctuations et aléas climatiques		Aucun risque anticipé - pas applicable
Un des objectifs du projet est de diminuer sensiblement l'exposition ou la vulnérabilité des moyens d'existence, des écosystèmes, des biens économiques ou des infrastructures des populations cibles aux fluctuations et aléas climatiques		
Parties prenantes	Moyen	Faible
Coordination/participation des parties prenantes	Moyen	Faible
Risque: Risque que les parties prenantes pertinentes ne soient pas identifiées, ou que la divulgation d'informations, la consultation/coordination avec les parties prenantes et leur adhésion aux objectifs du projet, la réalisation des interventions et la promotion de pratiques environnementales et sociales saines (par exemple avec le gouvernement, les groupes cibles du projet, les organisations de la société civile, les partenaires d'exécution, le secteur privé, y compris les intermédiaires financiers) soient inadéquates/insuffisantes, entraînant des malentendus ou l'opposition des parties prenantes, ou des chevauchements/incohérences entre des partenaires travaillant dans la même zone cible, ce qui peut compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.	Moyen	Faible
Mesures d'atténuation: La participation à la composante 2 du programme est motivée par la demande: pour devenir un bénéficiaire, les agriculteurs intéressés participeront à une série de campagnes de sensibilisation qui seront organisées pour faire correspondre la demande et l'offre pour les différentes technologies. Pour garantir que tous les segments de la société aient des chances égales de participer, le programme s'adressera activement aux agriculteurs les plus pauvres et à ceux qui n'appartiennent pas aux réseaux, groupes ou organisations existants. La composante couvrira 90% des coûts des technologies grâce à une subvention de contrepartie, et les agriculteurs couvriront, en espèces, les 10% restants. Pour soutenir la participation des agriculteurs et le renforcement des capacités, la mise en œuvre de méthodologies efficaces, comme les champs écoles paysans, est envisagée, composées d'un agriculteur chef de file et de plusieurs exploitants satellites, tant pour les hommes que pour les femmes, devraient devenir des plateformes efficaces pour la diffusion rapide des technologies parmi les bénéficiaires du projet.		
Doléances des parties prenantes	Moyen	Faible

<p>Risque:</p> <p>Doléances/plaintes inefficaces (notamment en ce qui concerne les allégations de non-respect des normes du FIDA en matière environnementale, sociale et climatique, de fraude, de corruption ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles), débouchant sur le nontraitement de plaintes de parties prenantes, ce qui peut compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p>	Moyen	Faible
<p>Mesures d'atténuation:</p> <p>Des mécanismes de plaintes seront mis en place dans chacune des zones d'intervention du projet pour recueillir les plaintes des populations et les prendre en compte : à mettre en place par PITAG.</p>		